

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président
 Mme DOMINIQUE OLLIVIER, commissaire
 M. HABIB EL-HAGE, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 4

Séance tenue le 13 juin 2012, 19 h
Au Comité d'Éducation aux Adultes
de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri (CÉDA)
2515, rue Delisle

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 13 JUIN 2012	1
MOT DU PRÉSIDENT.....	1
PRÉSENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL EN AGRICULTURE URBAINE (GTAU)	
Mme MARIE-ÈVE DESROCHES	6
PRÉSENTATION DE LA VILLE ET DE SES ARRONDISSEMENTS:	
M. DANIEL GROULX, Direction des grands parcs et du verdissement.....	9
M. SYLVAIN THÉRIAULT, Sud-Ouest	14
M. ÉRIC FAUTEUX, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	18
Mme DIANE VALLÉE, Verdun	22
M. RONALD DELCOURT, Ville-Marie	25
PÉRIODE DE QUESTIONS	
Mme CATHERINE BRUNET	33
M. DEREK ROBERTSON	35
M. MARTIN DORAIS	41
Mme MARIE BOURBEAU.....	43
M. ANDRÉ CLOUTIER.....	47
Mme GENEVIÈVE GRENIER.....	48
M. DAVID BEITEL	53
Mme MADELEINE DAVID	58
M. DANIEL VANIER	69
M. PHILIPPE O'REILLY.....	77
Mme GENEVIÈVE LEBLANC.....	79
M. MATHIEU CARON	86
M. DAVID TREMBLAY	89
Mme GENEVIÈVE LEBLANC.....	90
AJOURNEMENT	

MOT DU PRÉSIDENT

M. JEAN BURTON, président :

5 Mesdames et Messieurs, bonsoir! Je vous souhaite la bienvenue à cette soirée d'information tenue dans le cadre de la consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Nous poursuivons notre série de cinq séances de consultation et le territoire visé ce soir regroupe les arrondissements du Sud-Ouest, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Verdun et Ville-Marie.

10

Cette séance va se dérouler, pour l'essentiel, en français, mais si des gens souhaitaient s'exprimer en anglais, n'hésitez pas à le faire.

15

Mon nom est Jean Burton, je suis commissaire à l'Office de consultation publique depuis 2007, je suis biologiste de formation et la présidente de l'Office m'a confié la responsabilité de présider cette commission. Je suis secondé par deux commissaires d'expérience, madame Dominique Ollivier, ingénieure de formation avec une maîtrise en administration publique, elle travaille actuellement comme consultante en matière de participation civique, et monsieur Habib El-Hage, détenteur d'un doctorat en sociologie et d'une maîtrise en intervention sociale, il travaille comme intervenant social en relations interculturelles au Collège de Rosemont.

20

La commission est appuyée dans ses travaux par mesdames Élise Naud et Charlotte Horny, nos analystes. À la table d'accueil, permettez-moi de vous présenter José Fernando-Dias et Gabrielle Tremblay – bonsoir! Donc, ces personnes sont là pour vous accueillir, pour répondre à vos questions, distribuer de la documentation, donc n'hésitez pas à avoir recours à leur service.

25

Monsieur Gilles Vézina, attaché de recherche et de documentation à l'Office de consultation publique est la personne que vous devez contacter si vous avez besoin de renseignements supplémentaires. Et les coordonnées de l'Office sont indiquées dans le dépliant que vous pouvez trouver à la table d'accueil.

30

À la logistique, madame Anik Pouliot, à la prise de son, Jérémie Gagnon et c'est madame Yolande Teasdale qui est notre sténographe ce soir. Bonsoir, Madame.

35 L'Office de consultation publique de Montréal a été mandaté par le Conseil exécutif de la Ville de Montréal pour tenir une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal, conformément aux dispositions du Règlement de la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative. Rappelons que le 15 novembre dernier, une pétition forte de plus de 29 000 signatures demandait la tenue d'une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine. Le Groupe de Travail sur l'Agriculture Urbaine à Montréal a agi comme
40 requérant dans cet exercice.

En vertu du mandat qui lui est confié, la commission devra donc faire le portrait de l'agriculture urbaine sur le territoire de la ville de Montréal et de ses arrondissements. C'est donc sur cette question qu'elle voudrait connaître votre opinion, afin de dresser un portrait des activités
45 d'agriculture urbaine ayant cours sur le territoire, de circonscrire les problèmes associés à ces pratiques et d'identifier les perspectives d'avenir de l'agriculture urbaine à Montréal.

Permettez-moi de vous présenter maintenant les personnes-ressources qui sont ici pour participer à cette soirée : le Groupe de Travail sur l'Agriculture Urbaine, le groupe à l'origine de la
50 pétition pour la tenue de cette consultation, fera d'abord une présentation et répondra ensuite à vos questions. Le Groupe est représenté ce-soir par madame Marie-Ève Desroches. Je demanderais maintenant à monsieur Daniel Groulx, de la Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal, de présenter les personnes qui l'accompagnent.

55 **M. DANIEL GROULX :**

Bonsoir! Je suis accompagné ce soir des représentants des arrondissements qui sont convoqués à cette réunion. Alors, tout d'abord à ma droite, monsieur Sylvain Thériault, de l'arrondissement du Sud-Ouest, monsieur Éric Fauteux, de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-
60 Maisonneuve, madame Diane Vallée, de l'arrondissement Verdun et monsieur Ronald Delcourt,

de l'arrondissement Ville-Marie – qui nous reviendra bientôt. C'est ce qui fait le tour des présentateurs.

LE PRÉSIDENT :

65

Merci beaucoup. Précisons que l'Office de consultation publique a déjà mené plusieurs activités dans le cadre de cette consultation : une tournée de préconsultation s'est déroulée en février et mars auprès de groupes impliqués en agriculture urbaine; une exposition a permis de regrouper une quarantaine d'exposants sous le chapiteau derrière le marché Maisonneuve, le samedi 12 mai; un colloque s'est tenu le 17 mai au Palais des Congrès, réunissant des conférenciers pour présenter un état des lieux de l'agriculture urbaine à Montréal et des expériences venues d'ailleurs; et l'Office a mis en ligne un site permettant à tous les citoyens et organismes de partager leur expérience de jardinage, d'agriculture ou tout autre projet relié à la question.

75

L'adresse de ce site apparaît au bas du dépliant disponible à la table d'accueil, il s'agit de, vous tapez : montrealacultiver.com. Donc, l'adresse est là et vous pouvez mettre des photos, nous expliquer ce que vous faites. Pour nous, c'est très important d'avoir un aperçu aussi précis que possible des activités qui sont menées par l'ensemble des citoyens en matière d'agriculture urbaine.

80

Permettez-moi maintenant de vous rappeler les deux grandes étapes d'une consultation publique. Il s'agit des séances de consultation comme celle que nous tenons ce-soir, et le dépôt de mémoires.

85

Nous sommes dans une tournée de cinq séances publiques de consultation qui amène la commission dans les arrondissements jusqu'au 14 juin, donc jusqu'à demain. Il s'agit de soirées d'échanges entre les citoyens, la commission et les représentants de la Ville et des arrondissements, afin de mieux cerner l'état de l'agriculture urbaine sur le territoire de la ville de Montréal.

90

95 L'audition des mémoires écrits et des commentaires oraux aura lieu à compter du 18 juin prochain à 19 h, aux bureaux de l'OCPM. Ce sera le moment de nous faire part de vos opinions, de vos préoccupations, de vos propositions sur l'agriculture urbaine à Montréal. Vous devrez cependant aviser l'Office, au plus tard le 14 juin, de votre intention de faire une présentation ou de déposer un mémoire, afin de nous permettre de préparer un calendrier d'auditions. Il serait souhaitable également d'acheminer vos textes, dans la mesure du possible pour cette date, afin de permettre à la commission de les lire avant leur présentation et d'enrichir ainsi les échanges que nous aurons avec vous.

100 La commission entreprendra ensuite la rédaction de son rapport, elle rendra compte de ce qu'elle a entendu sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Le rapport sera présenté aux autorités municipales vers la mi-septembre et rendu public deux semaines plus tard.

105 Voici le déroulement de la soirée : dans quelques instants, la représentante du Groupe de Travail sur l'Agriculture Urbaine fera sa présentation, viendront ensuite des présentations de la Ville de Montréal et des arrondissements. Après ces présentations d'une durée totale de moins d'une heure, je l'espère, nous prendrons une courte pause au cours de laquelle les personnes qui désirent poser des questions ou formuler des commentaires pourront s'inscrire sur un registre, donc à la table d'accueil à l'arrière.

115 Comme il s'agit d'un mandat de définition d'un état des lieux de l'agriculture urbaine à Montréal – une première, en passant, pour l'Office de consultation publique –, nous allons utiliser une formule relativement souple. Vous pourrez soit poser une question aux représentants du Groupe de Travail en Agriculture Urbaine, de la ville, d'un des arrondissements ou nous faire part directement de votre opinion.

120 N'oubliez pas, vous devez vous inscrire à la table d'accueil, il y aura deux listes : une première liste pour les représentants de groupes et une seconde liste pour les citoyens qui désirent s'exprimer à titre personnel. Donc, il y a deux listes et vous choisissez sur laquelle vous voulez apparaître, ce qui me permettra donc d'appeler, en alternant entre les deux listes, pour laisser autant de place aux citoyens à titre individuel qu'aux représentants de groupes.

125 Lorsque vous êtes appelé, donc vous vous présentez au micro, selon l'ordre d'inscription au registre. Il est important de vous nommer, puisque tous les débats sont enregistrés. Donc, de temps à autre, si vous l'oubliez, vous oubliez de mentionner votre nom, je vous le demanderai.

130 Donc, comme nous sommes ici pour faciliter une démarche d'information, toutes les questions me sont adressées de façon à ce qu'il n'y ait pas de débat entre les personnes à l'intérieur de la salle et je demanderai aux représentants de la Ville ou d'un arrondissement, et c'est monsieur Groulx qui sera chargé d'identifier les personnes-ressources pour répondre aux questions qui sont posées. Une fois la réponse donnée, on passe à une autre question. Si une question n'obtient pas de réponse, donc les représentants de la Ville et des arrondissements fourniront à l'Office, par la suite, la réponse attendue, et cette réponse sera mise sur le site de l'Office sous l'onglet portant sur Montréal à cultiver. Donc, il se peut que des questions
135 demeurent sans réponse, ce soir, mais la réponse vous parviendra plus tard.

140 Toutes les réponses sont publiques. Elles font partie du dossier de documentation qui est accessible à tous sur le site internet de la commission et toutes les séances sont enregistrées et les transcriptions écrites de tout ce qui se dit au cours de ces sessions sont également disponibles sur le site Internet de l'Office.

145 Je demanderais donc à tous les intervenants, aussi bien du public que des personnes-ressources, de se nommer avant chacune des interventions pour faciliter le travail de notre sténographe.

150 En terminant, j'ai pour tâche principale de favoriser la participation de tout le monde. Pour y arriver, rien de tel qu'un climat serein et courtois. De plus, j'aimerais porter à votre attention que les consultations tenues par l'Office doivent être conduites de façon crédible, transparente et efficace. C'est pourquoi, tous les commissaires de l'Office s'engagent à respecter un Code de déontologie très strict. Vous pourrez en prendre connaissance sur le site Internet de l'Office.

Je cède maintenant la parole à madame Marie-Ève Desroches du Groupe de Travail sur l'Agriculture Urbaine. Madame Desroches.

155

Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :

Donc, bonjour à tous, mon nom est Marie-Ève Desroches, je suis porte-parole du Groupe de Travail en Agriculture Urbaine. Donc, je vais vous présenter un peu les raisons qui nous ont poussés à mener la pétition et aussi à avoir la consultation publique, ainsi que ce qu'on espère de ce qui va ressortir de cette consultation.

160

Donc, le Groupe de Travail en Agriculture Urbaine existe depuis 2010. En fait, c'est une coalition d'une quarantaine d'organisations qui œuvrent en environnement, en souveraineté alimentaire ou, encore, directement en agriculture urbaine. En fait, vous pouvez voir les différents groupes qui font partie du GTAU qui, dans le fond, ont, en cours de route, aidé ou encore participé aux différentes réunions. Ainsi, au fil des différentes rencontres, on a pu constater qu'il y a une très grande diversité ainsi qu'une grande ingéniosité au niveau des projets en agriculture urbaine à Montréal.

165

170

En fait, on a pu voir qu'il y avait plusieurs blocages et problématiques qui survenaient et qui venaient mettre des entraves aux différents projets. Et donc, parmi ces blocages-là, il y a la pression sur l'occupation du territoire par le développement de projets immobiliers, la présence de contaminants dans certains sols, le sous-financement des initiatives et l'absence de stratégies en faveur de l'agriculture urbaine, et le manque de disponibilité des parcelles dans les jardins communautaires des quartiers centraux.

175

Parmi ces blocages-là, il y en a d'autres que d'autres organisations ont évoqués, mais c'est vraiment les centrales qui ont pris le plus de notre attention. Et donc, en somme, on a pu constater qu'il y avait un manque de politique et de vision municipale pour assurer le développement de l'agriculture urbaine à Montréal.

180

185 Et donc, pour remédier à cette problématique-là, on s'est dit que la meilleure solution
était de faire un portrait global des activités d'agriculture urbaine pour en déceler les différents
blocages et problématiques. Et la consultation publique était le meilleur outil pour arriver à ce
190 portrait-là. Et aussi, pour réfléchir collectivement à la place qu'on veut donner à l'agriculture
urbaine. Et donc, par la suite, le droit d'initiative s'est vu, à nos yeux, comme étant la manière, la
meilleure manière pour avoir la consultation publique, puisqu'il fallait simplement mobiliser,
minimum, 15 000 personnes qui allaient signer une pétition pour demander une consultation
publique.

195 Et donc, pendant 90 jours, il y a des dizaines et des dizaines de bénévoles et
d'organisations qui se sont mobilisés, qui ont fait signer la pétition et suite à cette mobilisation
massive là, il y a plus de 29 000 personnes qui l'ont signée. Par la suite, la Ville s'est engagée à
tenir la consultation publique au printemps 2012, donc en ce moment, puis on est très heureux
que ce soit l'Office de consultation publique qui mène cette consultation-là puisqu'elle permet de
le faire de la manière la plus large possible. Et donc, on tient à souligner que le Groupe de
200 Travail est la première organisation qui se prévaut du droit d'initiative en matière de consultation
publique.

205 Donc à nos yeux, la consultation publique est primordiale pour assurer un bon
développement de l'agriculture urbaine et puis, en fait, pour qu'elle prenne sa place dans la ville
de Montréal. Et ainsi, le GTAU a élaboré une vision de l'agriculture urbaine qui met de l'avant
cinq enjeux principaux qui sont : de préserver et augmenter les espaces propices à l'agriculture
urbaine; favoriser l'accès à l'information; pratiquer un développement urbain intégré; de
systématiser les partenariats; et de soutenir les projets innovateurs.

210 C'est vraiment les cinq enjeux sur lesquels toutes les organisations s'entendaient,
disaient que c'était vraiment les points les plus importants. Par contre, on va le voir d'ici les
prochaines semaines, dans le fond, les différentes organisations vont présenter des mémoires
puis il y a pas mal plus d'enjeux que ça qui sont importants pour eux.

215 Donc, on voit que l'agriculture urbaine est actuellement en pleine croissance, on considère que c'est vraiment un moment propice pour avoir cette consultation-là. On sait qu'actuellement, il y a 51 % de la population montréalaise, de la communauté montréalaise qui a quelqu'un dans son ménage qui fait pousser quelque chose sur son balcon, sur son toit ou encore dans un jardin. C'est un chiffre très significatif. Ça veut dire qu'il y a la moitié de la population montréalaise qui a un contact avec l'agriculture urbaine et donc, que l'agriculture urbaine prend de plus en plus de place. On sait aussi qu'il y a une très grande expertise 220 universitaire et nous ne connaissons pas encore toutes les initiatives qui ont lieu à Montréal. De plus en plus de projets sont élaborés et de plus en plus de partenariats aussi ont lieu.

225 Et lors de la récolte des signatures, avec cette mobilisation de terrain-là, on a pu constater que les 29 000 personnes qui ont signé étaient très enthousiastes, voulaient parler d'agriculture urbaine, voulaient se faire entendre et, dans le fond, voulaient s'exprimer et en entendre parler. Et donc, le GTAU espère, de la consultation, que l'agriculture urbaine va être mise à l'agenda, que les élus, que la population, que les médias parlent de l'agriculture urbaine. Que tout le développement de la ville de Montréal ait une pensée pour l'agriculture urbaine et qu'elle soit intégrée officiellement dans les documents. Qu'un portrait exhaustif soit dressé au 230 niveau de l'agriculture urbaine, qu'on sache toutes les initiatives qui ont lieu, que les bénéfices multiples de l'agriculture urbaine soient reconnus de manière officielle. Que les besoins, blocages et perspectives, qui vont être évoqués par les différents participants, vont être bien dressés et que les différentes recommandations soient formulées, afin de pallier aux différentes problématiques. Et, bien sûr, notre souhait le plus cher est que les élus écoutent les 235 recommandations qui vont être émises par l'OCPM.

240 Et donc, participer à la consultation publique, on peut le voir, ce n'est pas très compliqué. Juste le fait d'être ici aujourd'hui fait partie de la participation et donc, pour encore plus vous faire entendre, ça serait en rédigeant un mémoire, et un mémoire, ça peut être quelques lignes qui expliquent vos idées ou encore quelques pages qui expriment votre opinion ainsi que votre expérience de terrain puisque qu'elle est vraiment essentielle à la bonne compréhension de l'agriculture urbaine. Donc, une participation massive à la consultation publique va démontrer l'intérêt pour la question, puis va donner encore plus de poids à la consultation.

245 Le Groupe de Travail a produit différents documents pour faciliter la participation à la
consultation publique, il vous reste 24 heures pour écrire un mémoire, la date limite est demain,
mais on a fait un petit questionnaire qui peut très bien se répondre en cinq minutes, qui peut
vous permettre de vous exprimer sur l'agriculture urbaine, que vous pouvez remplir très
facilement. J'en ai quelques copies, vous pourrez venir me voir à la pause si vous en désirez,
250 puis incitez vos amis, vos collègues de travail ou encore participez avec vos différents groupes à
la consultation publique puisque c'est très important. Merci.

LE PRÉSIDENT :

255 J'inviterais maintenant monsieur Daniel Groulx à faire sa présentation.

M. DANIEL GROULX :

260 Merci. Bonsoir! Alors là, c'est écrit : « Parcourir l'aide PowerPoint », je pense qu'on va
sauter ça, voilà. Alors, état de l'agriculture à Montréal. La présentation qui suit est un court
résumé d'un document préparé par la Ville de Montréal pour soutenir l'Office de consultation
publique de Montréal dans sa démarche.

265 Vous pouvez consulter ou télécharger le document complet à partir du site Internet de
l'Office et ce document présente l'ensemble des actions en matière d'agriculture urbaine, que
l'on retrouve à l'intérieur même de l'administration municipale. Il ne couvre donc pas l'ensemble
des autres actions entreprises sur le territoire par des particuliers ou par d'autres instances
privées ou publiques. Cet état des lieux a été compilé par la Direction des grands parcs et du
verdissement qui a pu compter sur la collaboration de tous les acteurs municipaux ayant un lien
avec le domaine.

270 La liste des services centraux de la Ville, de tous les arrondissements, ainsi que des
sociétés paramunicipales qui ont contribué à ce travail illustre la diversité des actions de la Ville
qui touchent directement ou indirectement à l'agriculture urbaine.

275 Disons tout d'abord que la Ville de Montréal se réjouit que les citoyens se soient prévalus
du nouveau droit d'initiative et que leur demande ait abouti à cette consultation publique. Elle
arrive à un moment opportun puisque la Ville désire adopter sous peu un nouveau Plan de
développement. Elle procède en ce moment même à une réflexion sur l'avenir de Montréal et
participe également à la révision du schéma d'agglomération, du schéma d'aménagement,
280 pardon, de l'agglomération de Montréal.

Quand nous avons commencé ce travail, la question se posait de la définition de
l'agriculture urbaine. La réponse la plus exacte, la plus simple, c'est la production alimentaire en
milieu urbain. Jusqu'à récemment, il avait toujours été question de jardinage vu sous l'angle du
285 loisir. Ces dernières années, les activités se sont développées et diversifiées par des initiatives
citoyennes, commerciales ou communautaires. La Ville reconnaît aujourd'hui, dans ses
nouvelles dimensions, une gamme de bénéfices élargis sur le plan économique et en lien avec la
sécurité alimentaire, en matière d'intégration sociale, et notamment de l'intégration des
personnes immigrantes, au plan de l'environnement et de la qualité de vie, et aussi, sur le plan
290 de la santé en contribuant à de saines habitudes de vie.

Notre objectif était donc de bien identifier dans quel champ d'action et dans quels lieux la
ville intervient. On trouve, au cœur de la fleur, les différents lieux, actions et projets agricoles
dans la ville. Dans les pétales, ce sont les champs d'action de la Ville. La Ville intervient de façon
295 directe dans le cadre des jardins communautaires, des jardins de démonstration, des conseils en
horticulture, ou encore de la planification et de la réglementation, mais elle peut également
intervenir de manière indirecte à travers un volet jardinage, dans le cadre de programmes reliés
à l'habitation, au redéveloppement urbain ou encore dans un programme de lutte contre la
pauvreté. En somme, on voit, par ce dessin, que l'agriculture urbaine fait appel à de nombreuses
300 expertises à tous les niveaux de l'appareil municipal.

Il est intéressant de comprendre la transformation du territoire agricole à travers l'histoire
du développement de Montréal et de rappeler qu'une forte proportion du territoire était encore
agricole au 20e siècle. Sur cette photo de 1947 du quartier Côte-des-Neiges, on peut voir
305 l'intersection du chemin de la Côte-des-Neiges et des avenues Van Horne et Kent. Les chemins,

ici, avec la petite étoile, ça, ici, c'est Côte-des-Neiges, sur la flèche, et puis les deux horizontales, c'est Van Horne et Kent. Les chemins de côtes, donc ici la Côte-des-Neiges, constituent les témoins les plus anciens de l'activité agricole et ce sont les tracés fondateurs qui ont guidé le développement de la ville.

310

Un important patrimoine nous est resté de ce passé agricole et cette carte montre un inventaire réalisé en 2006 par le Bureau du patrimoine qui a recensé 170 anciennes maisons de ferme construites entre le 17e et le 19e siècle. On peut voir aussi des zones en couleurs contrastées qui indiquent des secteurs du territoire qui conservent encore aujourd'hui les caractéristiques champêtres des paysages anciens.

315

À la suite de cette introduction historique, voyons maintenant les principaux engagements actuels de la Ville en matière d'agriculture urbaine. Dans le Plan d'urbanisme, les orientations concernent principalement l'ouest montréalais, que vous verrez plus en détail dans la diapositive suivante.

320

Dans le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015, les engagements portent sur le financement de projets de Quartier 21, ce sont des projets de développement durable. Trois projets adoptés dans les arrondissements de Saint-Laurent, Ville-Marie et le Sud-Ouest comportent des volets reliés à l'agriculture urbaine. Il est prévu aussi d'adopter et de mettre en œuvre, avec des partenaires, une stratégie de biodiversité et de verdissement. Actuellement, la Ville est à l'étape du diagnostic sur la biodiversité et ses modalités de gestion.

325

Passons maintenant au territoire agricole. La zone agricole permanente a été décrétée par le gouvernement du Québec pour protéger les activités agricoles subsistantes. Elle est délimitée sur cette carte par le trait rose. Si on exclut les parties du territoire situées dans les villes liées, on a gardé que celles qui se trouvent dans la ville de Montréal elle-même, la zone agricole permanente compte 1 114 hectares, soit environ 3 % du territoire de la ville. Elle est concentrée dans les arrondissements Pierrefonds-Roxboro et l'Île-Bizard-Ste-Geneviève. Pour l'agglomération de Montréal, sa superficie s'élève à 2 046 hectares soit 4 % du territoire.

330

335

340 Tel que le mentionne son Plan d'urbanisme, la Ville de Montréal souhaite maintenir la zone agricole et y assurer la pérennité des activités agricoles. Parmi celles-ci, mentionnons la ferme écologique située dans le parc nature du Cap-Saint-Jacques, ici, sur l'image, dont la gestion et l'animation sont confiées à l'organisme D-Trois-Pierres. La Ville travaille aussi avec cet organisme à la mise en valeur du parc agricole du Bois-de-la-Roche situé ici, plus à l'ouest.

345 Dans le secteur ouest de l'Île-Bizard, la Ville travaille avec différents partenaires sur un projet de paysage humanisé. Il s'agit de créer une aire protégée reconnaissant l'importance des activités agricoles pour le maintien de la biodiversité et des paysages.

350 Pour ce qui est de la partie urbanisée de l'île, le territoire agricole est constitué de deux types de jardins : le premier est le jardin communautaire. C'est un jardin potager composé de plusieurs jardinets, chaque jardinet étant attribué à un citoyen ou à une famille qui le cultive. On compte en tout 95 jardins communautaires pour environ 12 000 jardiniers, ce qui fait, semble-t-il, de Montréal, une véritable capitale des jardins communautaires. Ces jardins sont sous la responsabilité des arrondissements. Dans plusieurs cas, un comité de jardin, constitué de bénévoles, voit au bon déroulement des activités pendant toute la saison de production.

355 Le second type de jardin est le jardin collectif. C'est un jardin potager cultivé par un groupe de jardiniers. Les récoltes sont mises en commun et distribuées collectivement, selon des modalités prévues par les participants. Ces jardins sont généralement sur des terrains institutionnels.

360 Après ce bref tour d'horizon de l'histoire de l'agriculture et des territoires agricoles de Montréal, je vous invite maintenant à passer au volet éducatif.

365 On trouve, au Jardin botanique, des lieux de démonstration et d'apprentissage comme le jardin des plantes économiques que vous voyez sur la photo, qui présente une grande variété de plantes alimentaires. Le Jardin botanique offre également des programmes et fournit des services spécialisés. Le programme éducatif Les Jardins-jeunes, lancé en 1938, permet chaque année à 170 jeunes citoyens d'apprendre à cultiver légumes et fines herbes. Il organise

également des événements d'importance pour l'agriculture urbaine, comme la Fête des semences et les Rendez-vous horticoles.

370

Le Jardin botanique est très actif également sur le plan des renseignements. On y trouve en particulier un service gratuit de renseignements horticoles personnalisés de même que des centaines de fiches de conseils sur les végétaux dans le carnet horticole qui se trouve sur son site Internet.

375

D'autres renseignements horticoles sont offerts par la Ville. Tout d'abord, sur le site Internet de la Ville de Montréal, dans la section de la Direction de l'environnement et du développement durable, vous trouverez une foule d'informations sur le jardinage écologique. Aussi, le guide *Maison propre et jardin vert*, qui est une référence très intéressante pour les jardiniers. Et pour terminer, des conseils horticoles sont dispensés dans plusieurs arrondissements, soit par des animateurs horticoles de l'arrondissement, soit par des écoquartiers.

380

Un mot, maintenant, sur la réglementation touchant l'agriculture urbaine. Il y a tout d'abord une réglementation de portée générale qui s'applique sur l'ensemble du territoire montréalais. Le *Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements*, dont les dispositions permettent de contrôler un encombrement excessif des balcons ou des escaliers de secours par une trop grande quantité de plantations qui pourrait constituer un obstacle à une issue sécuritaire.

385

390

Le *Règlement sur l'occupation du domaine public* qui peut trouver application dans des projets entrepris dans des ruelles ou d'autres espaces publics. Mais c'est surtout le *Règlement sur l'utilisation des pesticides* qui n'autorise que les pesticides à faible impact à l'extérieur des bâtiments, sauf pour certains cas précis. Ce règlement contribue à diminuer la pollution engendrée par les produits chimiques, pollution qui a des effets nocifs considérables sur la chaîne alimentaire et en particulier sur les insectes pollinisateurs indispensables à la fructification.

395

400 D'autres règlements à portée locale sont adoptés et appliqués par les arrondissements
concernant le maintien d'espaces verts lors de projets résidentiels et concernant le verdissement.
Ils peuvent avoir une influence sur les espaces disponibles pour des activités agricoles. Les
arrondissements ont aussi des règlements sur le contrôle des chiens et autres animaux,
règlements qui interdisent notamment l'élevage des animaux de la ferme. Il y a des exceptions à
ces règlements, dans certains parcs et dans la zone agricole permanente. Mentionnons, pour
405 clore ce sujet, que l'arrondissement Rosemont - La-Petite-Patrie a récemment modifié son
règlement afin de permettre l'élevage de poules à des fins éducatives, ceci, cependant, dans des
conditions strictement contrôlées.

410 Je vous ai présenté un très bref résumé des actions de la Ville en agriculture urbaine. Il
en ressort que la Ville est un acteur important du domaine qui initie et soutient une diversité
d'activités au-delà des jardins communautaires. Le rôle important du Jardin botanique et des
arrondissements dans les conseils de jardinage et les services aux citoyens sont à souligner.
Comme nous l'avons vu, la Ville de Montréal reconnaît l'importance des activités agricoles et
souhaite leur développement, en cohérence avec ses autres politiques ou programmes associés
415 au domaine.

Pour conclure, gardons à l'esprit que la présente consultation doit ouvrir une fenêtre sur
les actions de l'agriculture urbaine au-delà des actions de la Ville et que cette dernière est
intéressée à connaître la multitude d'initiatives entreprises par la collectivité. Et, maintenant, pour
420 vous présenter plus en détail la situation dans l'arrondissement du Sud-Ouest, je cède la parole à
mon collègue Sylvain Thériault et je vous remercie de votre attention.

M. SYLVAIN THÉRIAULT :

425 Merci. Alors donc, mon nom est Sylvain Thériault, je suis conseiller en planification à la
Division de l'urbanisme à l'arrondissement Sud-Ouest. Donc, au départ, on peut mentionner que
l'arrondissement du Sud-Ouest, en matière d'agriculture urbaine, est fort active en cette matière
depuis des décennies. On pourrait même dire qu'au plan de l'agriculture comme telle, ça
remonte depuis des siècles, là. J'en prends pour preuve le magnifique site de la ferme Saint-

430 Gabriel dans Pointe-Saint-Charles. Donc, c'est un territoire qui, par ailleurs, aussi, recèle un fort
potentiel au niveau de l'agriculture urbaine de par, notamment, la forme du cadre bâti dont on a
hérité depuis l'époque industrielle. Donc, on se retrouve aussi avec de vastes industries qui
représentent d'autant de superficies de toitures disponibles pour le recyclage à des fins
d'agriculture urbaine.

435

Donc, ceci étant dit, comme entrée en matière, je dois mentionner aussi que, bon, je suis
au micro ce soir en tant que représentant de la Direction de l'aménagement urbain, mais
plusieurs directions chez nous sont interpellées, dont les gens de la culture, sport, loisir et
développement social, ainsi que les travaux publics. Donc, j'ai des collègues ici qui vont
440 m'appuyer et me porter secours si je ne suis pas en mesure de répondre à vos questions ou
commentaires.

440

Donc, au niveau de certains engagements ou réalisations, pour en mentionner quelques-
unes, il y a l'initiative, dans le cadre des Quartiers 21, le sentier de la Petite-Bourgogne qui
445 valorise l'agriculture urbaine, notamment la question aussi importante de la sécurité alimentaire.
On a un projet qui prend forme, qui est le Woonerf du collecteur Saint-Pierre, qui est une initiative
où on a littéralement fait place à des interventions visant à contrer cet espace qui était considéré
comme un important îlot de chaleur et qui fait place, en partie, également à l'agriculture urbaine.

445

L'Arrondissement est également, donc fait partie des fleurons du Québec, donc on a une
évaluation de par cet organisme et dans le cadre de cette évaluation aussi, il y a un volet
important d'agriculture urbaine.

450

Bien sûr, on supporte les marchés publics, notamment les marchés publics saisonniers.
455 Il y a des initiatives de banquettes gazonnées transformées en mini potagers, les ruelles vertes,
enfin, aussi, le soutien à de nombreux projets de sécurité alimentaire.

455

Au niveau de la répartition des activités sur le territoire, je vais y revenir un peu plus tard
en menus détails, mais on note quand même des patterns, en bon français, quand même
460 intéressants au niveau de la répartition sur le territoire. On note particulièrement qu'au niveau

460

des jardins collectifs, ceux-ci se concentrent principalement dans la partie Pointe-Saint-Charles de l'Arrondissement, alors qu'au niveau des jardins communautaires, on les retrouve davantage dans la portion Petite-Bourgogne ou Saint-Henri. Et, enfin, au niveau des marchés saisonniers, on les retrouvera davantage au niveau de Saint-Henri.

465

La portion du territoire qui nous semble, sur la carte, être un désert à cet égard-là, c'est une partie du territoire qui est le secteur Saint-Paul-Émard, où on peut quand même considérer que la forme de lotissement et d'occupation du territoire fait en sorte que les gens sont en mesure de cultiver dans leur propre cour. Donc, c'est une portion où le cadre bâti se démarque du reste du territoire.

470

Donc, les jardins communautaires dont le nombre s'élève au total à près de 450 répartis dans plusieurs secteurs, donc Saint-Paul-Émard à Angrignon, les Bons voisins, la légumières Rose-de-Lima, Petite-Bourgogne, des Seigneurs et Pointe-Verte. Ces jardins qui, par ailleurs, permettent de desservir en moyenne 1,5 personne par jardin.

475

Au niveau de nos jardins communautaires, ceux-ci cumulent environ 30 ans de loyaux services, ce qui fait en sorte que ça peut représenter des terrains qui ont un historique de contamination, donc il y a eu un plan de décontamination de mis sur place suite à un rapport de la Direction de la santé publique. Les terrains sont généralement fournis par, donc, l'administration municipale. Par ailleurs, on fait également la promotion de l'activité de l'agriculture urbaine auprès des personnes âgées, notamment dans les institutions d'hébergement.

480

Au niveau jardins collectifs ou autres initiatives, on peut noter au passage que l'Arrondissement assure la distribution aux citoyens de plantes potagères. À titre d'exemple, lors de la campagne de 2012, ça représentait 800 plants de tomates ou 1 000 fines herbes. Il y a également un appui important qui est fait aux jardins collectifs par l'entremise de l'écoquartier, alors qu'on fait la distribution notamment de paillis et de compost.

485

490

495 Le compost, au passage, qui est donc fabriqué par l'Arrondissement, qui est distribué aux citoyens et aux groupes, depuis 1995, ça représente donc plus de 2 000 mètres cubes de fabriqués. Cette démarche-là est bien sûr suivie par le MDDEP. C'est intéressant de noter qu'au niveau des intrants qui rentrent dans la fabrication du compost, on notera les intrants provenant des Brasseurs de Montréal, l'ÉTS, Compost Montréal, les Caléchiers, les compagnies d'émondage et la cavalerie du Mont-Royal.

500 Autre initiative, donc des composteurs qui sont distribués à bas prix aux citoyens, des jardins en bacs sur certaines institutions comme le Centre Monseigneur Pigeon, on fait également la cueillette de branches et d'arbres de Noël pour en faire du paillis. Et il y a un appui de l'Arrondissement au site de compostage collectif par l'entremise de l'écoquartier, notamment aux parcs Émile-Berliner, Gédéon-de-Catalogne, dans l'allée des Tanneries, aux parcs Émery-Sauvé et Édouard-Fabre.

505 L'Arrondissement prodigue également des conseils horticoles par l'entremise de l'écoquartier, mais aussi par l'entremise des employés de la Division des travaux publics et des parcs, notamment dans le cadre de la campagne d'embellissement ou de la journée de distribution des végétaux.

510 Au niveau de la réglementation, on en a parlé tantôt de manière générale, de la réglementation qui porte sur l'ensemble de l'agglomération montréalaise, mais au niveau spécifiquement des outils plus particuliers à l'Arrondissement, notamment la réglementation d'urbanisme, on peut dire, de façon générale, sans entrer dans les menus détails, mais que la réglementation n'interdit pas l'agriculture urbaine, bien au contraire, c'est sur une base domestique. Par ailleurs, on pose quand même certaines exigences de verdissement qui peuvent conduire ou qui peuvent favoriser l'agriculture urbaine. Par contre, les activités strictement communautaires, industrielles ou commerciales de l'agriculture urbaine, celles-ci sont vraiment bien encadrées par la réglementation d'urbanisme, notamment au niveau du zonage et par d'autres règlements ou instances.

520

Par ailleurs, l'Arrondissement dispose d'outils réglementaires qui peuvent, dans certains contextes, nous permettre d'exiger des conditions particulières. On notera, dans le cadre, notamment, de ce qu'on appelle les procédures de projets particuliers où l'Arrondissement peut imposer certaines conditions, on l'a vu dans certains projets où on a exigé de rendre les toits
525 accessibles, ce qui peut conduire à des initiatives d'agriculture urbaine. On a vu aussi dans certains projets où on a prévu des bacs de plantation sur les balcons – notamment un projet fort récent, le William –, ou encore d'inclure des lieux de plantation dans l'aménagement paysagé comme tel, l'aménagement paysagé qui est un élément dont on fait l'analyse et l'approbation.

530 Il y a d'autres activités de soutien. Par exemple, actuellement, il y a une exposition de livres, dans les bibliothèques, sur l'agriculture urbaine, profitant de l'occasion de la consultation de l'Office sur ce thème.

535 Donc, en conclusion, le Sud-Ouest est un territoire fertile en initiatives, et donc, on souhaite toujours encourager cette activité et donc, on est largement à l'écoute de la population et des groupes et on salut l'exercice de l'Office à cet égard. Merci.

M. ÉRIC FAUTEUX :

540 Donc, bonjour! Je me présente, je suis Éric Fauteux, je suis chef de section Développement durable et qualité du milieu de vie pour l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Donc, ce dont je vais vous parler ce soir – je remercie monsieur Thériault, parce que monsieur Thériault est aussi un ancien membre de la Ville de Montréal, donc à titre d'ancien
545 membre de l'ex-ville de Montréal, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a sensiblement les mêmes procédures et les mêmes pratiques. Ça a évolué avec les dernières années, mais essentiellement, la base c'est la même.

550 Donc, l'année dernière, tous les arrondissements de la ville de Montréal avaient l'obligation de présenter des plans de développement durable avant le 31 décembre 2011, ce qui a été fait dans le cas de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, puis on a inséré une notion d'agriculture urbaine à l'intérieur de ce plan-là, c'est-à-dire tout simplement améliorer l'accès

pour tous à des espaces dédiés à l'agriculture urbaine. On ne mentionnait pas si c'était sur le domaine privé ou public.

555 On a des jardins communautaires qui fonctionnent essentiellement, comme monsieur
Thériault disait auparavant, les jardins communautaires, c'est surtout des endroits pour avoir des
aliments sains et économiques, qui procurent des aliments, selon les données, pour environ – un
couple? – pour la moitié d'une année, environ. Puis c'est aussi un lieu de socialisation, de culture
écologique, d'agriculture écologique, en fait, puis ça sert à d'autres choses aussi, comme à
560 combattre les îlots de chaleur, parce que généralement, c'est fait sur des terrains vacants, donc
c'est mieux d'avoir ça, ça occupe le territoire.

Dans l'arrondissement, on a plusieurs jardins communautaires qui sont répartis un peu
partout. Là, je vais juste vous demander de regarder la carte. Vers l'est, c'est-à-dire à droite, c'est
565 le quartier Tétreaultville où est-ce qu'il y a surtout des duplex et quelques triplex et quelques,
aussi, maisons unifamiliales, puis plus qu'on se dirige vers le centre-ville, c'est-à-dire vers la
gauche de la carte, on se dirige vers des quintuplex, sixplex et plus. Donc, les jardins
communautaires sont répartis également à travers le territoire, mais ils n'ont pas une utilisation
égale. Parce que quand tu as un duplex, tu as plus de terrain que quand tu habites dans un
570 sixplex.

Donc, on a au total 10 jardins communautaires actifs sur 12. Pourquoi? Parce qu'on a
aussi, nous, comme ailleurs à Montréal, on a reçu des rapports de contamination. On avait deux
terrains qui étaient sévèrement contaminés, qu'on a été obligé de fermer, ce qui fait en sorte
575 qu'en 2011, à la fin 2011, on avait 876 jardins. On en a plus qu'ailleurs, c'est tout simplement
parce que l'arrondissement est plus gros qu'ailleurs. Je pense que c'est point de vue population,
point de vue superficie de l'arrondissement, on s'équivaut à peu près tous.

Le taux d'occupation de ces jardinets-là est à 100 %. Il y a à peu près 500 personnes sur
580 les listes. Comme je disais, 500 personnes, c'est surtout, puis là on le voit par les temps
d'attente, c'est surtout près du centre-ville, donc dans Hochelaga, dans Maisonneuve parce que
dans Mercier et Tétreaultville ou Riel, on a moins d'attente.

585 Cette année, on fait un essai avec des membranes géotextile pour isoler les matériaux contaminés, pour être sûr que ça ne remonte pas dans le jardin, mais c'est juste avec quatre bacs de jardinage qu'on fait ça, parce qu'on avait des budgets limités. La raison pour laquelle on ne décontamine pas, c'est parce que dans les deux jardins, c'est deux jardins qui sont sur des terrains privés, c'est-à-dire un privé, le jardin Pop, le Chic Resto Pop, puis l'autre c'est sur un terrain du ministère du Transport. Donc, on n'a pas de juridiction sur ces terrains-là.

590 Aussi, un jardin de base, c'est 3 m x 8 m, puis on en a 12 au total dans le jardin Maisonneuve où est-ce qu'il y a eu la grande rencontre, pour les personnes à mobilité restreinte. Pas en chaise roulante nécessairement, mais à mobilité restreinte, c'est-à-dire que c'est un bac qui est plus élevé.

595 Le fonctionnement, c'est sensiblement le même. La nuance, qu'on me dit, c'est la Direction sports et loisirs qui s'occupe de ça à l'arrondissement, ils m'ont dit que la différence, c'était que le comité de citoyens, le comité de jardiniers avait une importance un peu plus grande parce que c'est eux qui font la gestion globale du site et recueillent des fonds, une fois par année, pour faire partie du site, puis c'est eux qui gèrent le fonds. Ce n'est pas l'animateur horticole de l'arrondissement qui s'occupe de ça, il fait juste prodiguer des explications, des méthodes de travail.

600
605
610 Donc chaque arrondissement, c'est la même chose. On fournit de la terre, un point d'eau, un cabanon ou un coffre à outils, des tables, des clôtures et du sable, et souvent de la peinture. Puis c'est la même chose, à peu près. On l'ouvre au mois de mai, on le ferme... il faut que ça soit tout planté avant juin. Ça se nettoie, par les cols bleus, autour du 1^{er} octobre. N'importe quel citoyen de l'arrondissement peut s'inscrire, c'est gratuit, mais comme je vous disais, il y a une contribution qui est donnée au comité de jardin qui gère ça, cet argent-là, puis c'est une fois par année. Donc, il y a 15 % à 25 % de personnes qui libèrent leur jardin et ce roulement-là est aussi plus élevé dans Mercier, dans Louis-Riel, parce que les gens ont aussi leur terrain. Donc, à ces endroits-là, il y a plus de roulement puis on n'a pas de liste d'attente vraiment.

615 Il y a aussi les jardins collectifs qu'on appelle dans l'arrondissement *Paysages solidaires*.
La raison pour laquelle on l'appelle comme ça, c'est tout simplement parce que ça a été débuté
par un organisme qui s'appelle *Il y a quelqu'un l'autre bord du mur*, qui a fait un essai en 2009.
Ça a tellement été un succès qu'ils nous ont demandé de les aider, l'année suivante, pour en
faire plus, c'est-à-dire en 2010 qu'on les a financés, et depuis 2011, dans la convention des
écoquartiers, on a un financement assuré, dédié expressément pour les jardins collectifs.

620 Les jardins collectifs, en fait, c'est un peu les images que vous voyez. C'est des cours
d'école qui sont transformées durant l'été ou des terrains de stationnement qui sont transformés
ou même d'autres terrains vagues. Ils ont huit jardins au total qui fonctionnent, puis eux, c'est eux
qui s'occupent de toute la gestion. Ils ont aussi leur animateur horticole, ils ont des jardiniers qui
625 peuvent aider les gens qui travaillent là-dedans, puis comme on a dit tantôt, c'est le fruit, pas le
fruit, mais le légume des jardins collectifs est partagé entre tous les participants.

D'autres activités : on a les ruelles vertes, on a le compostage collectif et
communautaire, puis on a même un projet de serre privée qu'on est sur le point d'autoriser dans
630 un OMH, un Office d'habitation municipal. Les ruelles vertes et le compostage collectif ont aussi
un financement dédié depuis 2011 à travers les programmes écoquartier, puis même dans un
cas, dans une des ruelles vertes, on a réussi à faire quelques bacs, pas beaucoup, puis des
petits bacs, mais pour accessibilité en chaise roulante. Littéralement, on peut rentrer en dessous
du bac. Bien, je veux dire, la chaise peut rentrer en dessous du bac, puis les bras restent par-
635 dessus.

LE PRÉSIDENT :

C'est mieux.

640 **M. ÉRIC FAUTEUX :**

C'est ça. Puis le marché Maisonneuve, comme j'ai dit plus tôt, on n'a vraiment pas fait
grand-chose pour mériter ça, mais comme les jardins communautaires peuvent procurer

645 seulement la moitié des légumes pour seulement deux personnes durant une année, bien, on a
la présence du marché Maisonneuve. On les aide beaucoup, on est en contact direct avec eux-
autres. Puis j'imagine que c'est la même chose pour les autres, là, le marché Attwater, le marché
Central, le marché Jean-Talon, les autres marchés qui sont à Montréal, qu'il y a une entraide
entre les arrondissements et ces marchés-là pour, justement, avoir des légumes sains puis avoir
650 un lien entre le producteur et l'acheteur. Ça, c'est mon jardin.

M. DANIEL GROULX :

655 Alors merci, Éric. J'inviterais madame Diane Vallée à nous présenter l'arrondissement de
Verdun.

Mme DIANE VALLÉE :

660 Alors, bonjour! Je me présente, Diane Vallée. Moi, je suis la directrice de la culture, des
sports, des loisirs et du développement social. Alors, chez nous, c'est dans ma Direction qu'on a
jugé bon de confier le mandat sur l'agriculture urbaine. Alors, évidemment, chez nous aussi les
gens de l'urbanisme sont interpellés à d'autres niveaux qu'en culture, sports et loisirs.

665 Alors, cette demande du Groupe de Travail nous a vraiment permis de recenser les
différentes activités qui sont liées à tout ce qui est agriculture urbaine. On peut noter quand
même au fil des ans, à Verdun, il y a des initiatives locales qui ont permis de développer des
projets de jardins collectifs et de marchés de quartier, et ce sont des initiatives un peu plus
récentes que nos jardins communautaires qui existent depuis fort longtemps.

670 Alors, si on dresse un bref survol, vous voyez qu'à Verdun, dans le fond, les jardins
communautaires se trouvent en bordure du fleuve, qui est une de nos caractéristiques. Nos
citoyens ont accès aux rives, alors, quand on va jardiner au jardin, ici, avec Les pouces verts, on
est carrément en bordure du fleuve. Les jardins qui sont situés sur les terrains de l'hôpital
Douglas aussi donnent une perspective sur le fleuve, et à l'Île-des-Sœurs on retrouve des jardins
675 communautaires dans le parc Archambault qui, eux aussi, ont un magnifique panorama.

Alors, on retrouve aussi à Verdun, vous voyez quand même une... bon, l'ensemble du territoire est relativement bien couvert quand on parle des jardins collectifs, et lorsqu'on parle des marchés publics, bien on voit qu'il y a des marchés publics un peu dans les trois quartiers de Verdun comme telle.

680

Alors, je vais y revenir. Si on regarde au niveau des jardins communautaires, on recense dans l'ensemble 559 jardinets et ils sont gérés, dans les trois cas, par des sociétés d'horticulture, donc des OBNL, qui sont supportées par l'Arrondissement. Il y a une convention concernant l'utilisation des terrains, tout ça, mais ce sont des entités qui sont vraiment autonomes avec conseil d'administration et tout ce qui en découle. Vous voyez d'ailleurs, ici, la perspective, parc Archambault avec le fleuve en arrière-plan.

685

Alors, à titre d'autres initiatives en termes d'information pour les citoyens, on a aussi ce qu'on appelle chez nous, le comité d'embellissement qui organise bon nombre d'activités, et en matière d'agriculture urbaine, il y a quand même certaines conférences horticoles en matière de formation, d'éducation. Par exemple, cette année il y avait une des conférences qui portait sur la thématique du potager, les nouvelles tendances, les solutions biologiques, par monsieur Vigor. Alors, il y a vraiment, à chaque année, plusieurs conférences qui sont organisées et qui permettent aux citoyens d'améliorer leurs connaissances en matière d'agriculture urbaine ou de jardinage.

690

695

On a aussi d'autres activités qui sont organisées par le comité d'embellissement, comme les ventes d'arbres, d'arbustes. Alors, ça a lieu au mois de mai, ça fait que ça donne aux citoyens l'occasion de bénéficier de plans qui sont fournis à meilleurs prix grâce à une collaboration avec l'Arrondissement.

700

On a aussi, chez nous, la Maison de l'environnement, qui est un peu semblable à ce qui s'appelle les écoquartiers dans les arrondissements de l'ancien Montréal. Alors, bon, parmi les éléments qui sont organisés par la Maison de l'environnement, il y a notamment des ateliers sur le compostage, l'arbre en ville, le compostage communautaire, qui a été mis en place grâce à la Maison de l'environnement, des kiosques d'information sur la biodiversité, jardinage écologique.

705

710 Alors, ils ont régulièrement différentes activités. Quand on a la corvée de nettoyage des berges, la Maison de l'environnement va être là, va donner de l'information aux citoyens, les sensibiliser, et vraiment faire en sorte qu'on fait rayonner et mieux connaître les différentes opportunités. Ils font la distribution aussi de composteurs à différentes occasions.

715 Alors, quand on parle de jardins collectifs, chez nous, bon, le plus récent étant celui qui a été installé sur le toit du centre communautaire Dawson, ça fait que ça a été vraiment comme un partenariat du centre Dawson avec une firme informatique, SAP, qui a fourni comme des bénévoles pour installer des jardins collectifs sur le toit de l'édifice, et ces jardins fonctionnent encore. Ça fait que ça a été un heureux maillage.

720 On a aussi des jardins collectifs à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, la maison des jeunes Point de mire, la Maison des familles, l'école élémentaire Riverview, alors, ceux-là sont réalisés grâce à l'implication de l'organisme Les comptoirs Tera Ter qui, justement, aide les citoyens dans la mobilisation, puis d'autres organismes, parce que dans ces cas-là, ils font affaire avec d'autres organismes, partenaires de notre milieu.

725 Les marchés de quartier. Alors, pour supporter, justement, puis donner un meilleur accès à des aliments de qualité, il y a l'initiative du groupe Tera Ter qui s'est développée. Au départ, il y avait comme un marché public au parc du Souvenir près du métro, en face de l'Hôtel de Ville, c'était une fois par semaine. Après ça, ça a un petit peu pris de l'ampleur, ils sont maintenant à deux fois par semaine. Ça dure 14 semaines durant l'été. On en a un aussi au centre culturel de Verdun, qui se trouve à être dans un autre quartier et qui, eux, ont lieu à raison d'une fois par
730 semaine, et le petit dernier, cette année, c'est le groupe Art of Raising Children qui organise aussi des marchés de quartier, et dans ce cas-là, c'est à l'Île-des-Sœurs, près du centre culturel Elgar. Alors, en même temps, il y a certaines formes d'animation qui sont intégrées là-dedans, lors des activités des marchés des quartiers.

735 Alors, ceci termine ma brève présentation sur l'agriculture urbaine à Verdun.

M. DANIEL GROULX :

740 J'invite maintenant, monsieur Ronald Delcourt, qu'on n'a pas pu présenter tout à l'heure,
de l'arrondissement Ville-Marie.

M. RONALD DELCOURT :

745 Alors bonsoir! M'accompagnent ce soir madame Josée Poirier, chef de division au
service culture, développement communautaire, et cetera, et aussi monsieur André Pedneault,
qui est notre animateur horticole dans Ville-Marie. Alors, je vais essayer de ne pas prendre trop
de temps, je suis le dernier, mais je vais essayer de faire ça relativement rapidement.

750 Donc, comme dans les autres arrondissements de l'ancien Montréal, et même à Verdun,
on l'a constaté, il y a des jardins communautaires. Dans Ville-Marie, il y en a 481 jardinets, pour
12 900 mètres carrés de superficie. Ils sont répartis à peu près de la façon suivante, comme
vous le voyez à l'écran. Donc, il y a une certaine concentration dans le quartier Centre-Sud, ça
vient répondre aussi à des besoins des populations qui résident dans ce secteur. Par contre, il y
755 a quelques expériences aussi, quelques jardins communautaires comme George-Vanier, je
pense, qui sont un peu en bordure du Sud-Ouest.

À travers cette activité de jardins communautaires, avec la participation d'autres
arrondissements qui ont des jardins communautaires, s'est produit ce qu'on appelle *La Feuille de*
760 *chou*, qui est une publication bisannuelle des arrondissements qui y participent, qui jouent un rôle
conseil d'information sur la culture maraîchère ou culture potagère, la cuisine même, les vertus
sociales et thérapeutiques du jardinage de manière générale. Et, aussi, comme je le disais, nous
avons les services d'un animateur horticole, monsieur Pedneault, que vous allez sans doute
reconnaître sur la photo. Enfin, moi, je vous reconnais.

765 Et aussi, comme dans d'autres arrondissements de l'ancien Montréal, il y a les
écoquartiers, il y en a un par district électoral dans Ville-Marie. Les écoquartiers sont évidemment
financés par la Ville de Montréal et tiennent, dans les quartiers, des activités relatives au

770 développement durable, mais aussi, ont des actions en support à tous les organismes
communautaires du milieu. Vous avez ici, à l'écran, un peu tous les aspects répartis sur le
territoire, des activités qu'il supporte. Bon, essentiellement, ce sont des sites de compostières,
enfin des endroits où les gens peuvent aller porter des produits qui sont compostables et par la
suite aller chercher du compost pour leurs besoins de culture ou horticoles.

775 Il y a aussi des, je peux peut-être essayer de les indiquer à l'écran, ce qu'on peut appeler
des jardins communautaires ou des jardins collectifs, qui sont surtout en lien avec les propriétés
de l'OMH, donc des HLM. On va regarder rapidement de quoi il s'agit.

780 Donc, les écoquartiers font la distribution de bacs, à la fois pour la culture de légumes,
mais aussi des bacs de compostage. On l'a vu tantôt, il y a à peu près 25 sites de compostières
répartis dans le territoire de l'arrondissement. Enfin, il y a quatre jardins communautaires en HLM
et il y a une particularité dans la partie ouest du territoire de l'arrondissement Ville-Marie, ce
qu'on appelle aujourd'hui le secteur du PPU des Grands jardins, il y a une expérience de
Quartier 21. On en a parlé tantôt dans la présentation de monsieur Groulx, il y a un certain
785 nombre d'expériences de ce type dans la ville. Ici, c'est situé entre les rues Saint-Marc, Saint-
Mathieu, de Maisonneuve et Sainte-Catherine.

790 Le Quartier 21 essentiellement, c'est une série d'expériences menée en matière de
développement durable à l'intérieur d'un quadrilatère. Ici, en matière d'agriculture urbaine, ce
qu'on fait, il y a du compostage qui est fait à l'intention des gens qui habitent ce territoire et des
commerçants – étant donné qu'on est sur la rue Sainte-Catherine, il y a aussi des commerçants
qui participent à ça – et il y a aussi, donc, l'activité où on fournit des bacs pour les gens qui
habitent ce quadrilatère-là, pour qu'ils puissent, sur le balcon, faire de l'agriculture.

795 Il y a aussi beaucoup d'initiatives, on peut dire, institutionnelles et même privées, des
fois, la ligne de démarcation n'est pas facile à établir, et c'est assez bien dispersé, mais en
réalité, si on a un peu de mémoire ou une vision cartographique de la ville, on a surtout les
institutions universitaires qui sont regroupées dans le nord. Ici, on a McGill, Concordia, l'UQAM

800 avec ses campus, aussi même le Vieux-Montréal, le cégep du Vieux-Montréal et d'autres petites expériences que je vais montrer qui sont particulières à Ville-Marie.

805 Donc, si on prend Concordia, cette université-là a un projet qui s'appelle Green House Project. Donc essentiellement, ce qu'ils mettent de l'avant, c'est surtout la production de plants pour alimenter les jardins collectifs, les jardins communautaires. L'Université McGill a mis de l'avant des activités sur le territoire du campus, elle fait des jardins pour alimenter ou fournir en légumes des services communautaires, comme par exemple le restaurant Santropol, je pense, et d'autres organismes comme ça qui préparent des repas pour les gens démunis.

810 Évidemment, il y a le CRAPAUD, que je vais essayer de dire ce que ça veut dire, ça veut dire, le Collectif en recherche en aménagement paysager et agriculture urbaine durable. Je l'ai eu, bon. Alors, ici à l'UQAM, évidemment, on s'y attendait, ça a été une activité plus revendicatrice où on a utilisé les terrains de l'institution pour – sans nécessairement obtenir les autorisations préalables –, mais pour finir par démontrer qu'on pouvait faire de l'agriculture sur les terrains institutionnels et avoir du succès, et je pense que l'expérience est assez révélatrice à ce sujet-là.

815 Il y a aussi le cégep du Vieux-Montréal qui a fait des jardins-terrasses, mais à l'intention du personnel du cégep, les professeurs et les étudiants.

820 Il y a une expérience assez unique, dans le quartier Sainte-Marie, qui est à l'école Garneau, donc une école de la Commission scolaire de Montréal, à l'intérieur du projet qu'on appelle *80, ruelle de l'Avenir*, qui est un projet qui a été financé beaucoup par Gaz Métro et d'autres partenaires privés – je pense que Desjardins est impliquée là-dedans aussi – et on a tout réaménagé une école pour y introduire des activités parascolaires axées sur la robotique et la technologie, mais il y a aussi une activité qui est liée plus à sensibilisation des élèves aux caractéristiques des métiers horticoles. Et dans ce cadre-là, il y a un jardin potager qui est aménagé sur le toit de l'école.

830 Enfin, on connaît un peu mieux, c'est plus médiatisé, le rôle du centre de recherche, non, ce n'est pas le centre de recherche, comment est-ce qu'il s'appelle? Centre d'écologie urbaine de Montréal qui a parti le projet Culti-Vert sur le toit du Palais des Congrès et qui a un peu donné peut-être l'idée à cette autre expérience qui est faite, ou du moins activité à caractère privé cette fois, où l'hôtel Le Reine-Élisabeth a utilisé son toit, a même engagé un jardinier, pour s'occuper d'un potager qui alimente, enfin qui permet au restaurant de l'hôtel d'utiliser des produits frais.

835 Il y a aussi tout le volet de l'approvisionnement local. On sait que dans les quartiers centraux, particulièrement dans le Centre-Sud, il y a un manque au niveau de la distribution des produits frais. Il n'y a pas beaucoup d'épiceries, elles sont très éloignées les unes des autres et parfois, les prix pratiqués sont assez élevés à cause de la rareté.

840 Donc, il y a un besoin d'avoir sur place des produits locaux, donc il y a différentes initiatives. Il y a différents – on voit un peu comment la répartition, mais je vais y aller peut-être un peu... Où est-ce qu'on voit les petits symboles ici, en fait, c'est l'expérience Fruixi, dont vous avez sans doute entendu parler l'année dernière, qui se déroule aussi dans le Plateau-Mont-Royal. C'est une initiative du Marché solidaire Frontenac qui a, l'année passée, établi plusieurs points de services où des bicyclettes, des triporteurs, avec une structure qui leur permet de transporter les fruits et légumes, vont sur des sites donnés, pour passer certaines heures, puis ensuite, s'en vont certaines autres heures à un autre endroit et permettre ainsi de distribuer fruits et légumes à travers les quartiers.

850 Cette année, la distribution est un peu différente de celle de l'année dernière. L'année dernière il y a eu, enfin il y a des endroits qui se sont avérés pas nécessairement... il n'y a pas eu tellement de fréquentation, il n'y a pas eu beaucoup de demandes, donc ils ont refait leur stratégie et cette année, on les retrouve un peu dispersés de la façon qu'on le voit ici.

855 Avec les petites salades ou les choux, on a ici le marché de la station Frontenac, celui de la station Papineau, celui de la Place Jacques-Cartier, on a celui ici qui se tiendra à la place Émilie-Gamelin, il y a celui qu'on connaît bien depuis quelques années, c'est celui qu'on appelle le marché du Faubourg Saint-Laurent, mais qui est en fait aux habitations Jeanne-Mance, et

860 enfin, il y a celui du square Cabotm qui est un peu à l'initiative de la Table d'interaction Peter-McGill.

865 Oh, attendez! Je voulais vous parler de quelques choses de bien important. La petite flèche que j'ai mise, le petit point rouge, c'est que le seul marché public – des grands marchés publics de Montréal, Atwater, Maisonneuve, et cetera – qu'il y avait dans Ville-Marie, c'était le marché Saint-Jacques. Comme on le sait, la Ville l'a vendu il y a quelques années à un propriétaire qui devait maintenir une certaine activité de ce genre, mais qui avait des difficultés à le faire. Mais là, il y a un nouveau propriétaire, et on a appris que cette année, la Corporation des marchés publics de Montréal, de gestion des marchés publics de Montréal, a une entente avec le
870 nouveau propriétaire et cette année, il y aura reprise des activités de vente de fruits et légumes, comme il y a déjà eu dans le passé à cet endroit.

875 Donc, on a trois marchés saisonniers qui sont gérés par la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal, il y en a trois marchés saisonniers qui sont des initiatives communautaires, puis il y a 13 sites de triporteurs Fruixi qui sont aussi d'initiatives communautaires.

880 Au niveau de la réglementation, je vais être assez bref. Il y a un *Règlement sur les marchés publics* qui est un ancien règlement de la Ville de Montréal, par lequel la Corporation de gestion des marchés publics a le droit de vendre des produits alimentaires sur certains sites de la ville, il y en a qu'on connaît très bien, mais entre autres, les stations de métro c'est habituellement, généralement la Corporation des marchés publics qui s'occupent de faire en sorte qu'il y ait des marchands sur place.

885 Ensuite, il y a un règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public. En fait, c'est le règlement à partir duquel la Ville peut autoriser, dans certains endroits – par exemple pour les Fruixi c'est le cas –, la vente d'aliments et la vente de boissons non alcoolisées. Donc, c'est des autorisations qui sont reconduites d'année en année si les choses sont toujours nécessaires et si les choses se sont bien passées.

890

Enfin, au niveau de la réglementation d'urbanisme, je pense que monsieur Thériault a un peu fait le tour de la question réglementaire, et on a à peu près la même situation un peu partout, mais pour favoriser certaines initiatives bien précises, on a fait un amendement au règlement qui permettait – si vous laissez faire les classes C et C-4, en fait, ça veut dire la rue Ontario – on permettait à la fois les pépinières et la vente de produits agroalimentaires sur un terrain privé, parce qu'évidemment, quand c'est un terrain privé, ce n'est pas les deux premiers règlements qui peuvent agir, ce n'est que le règlement de zonage, et on a fait un amendement pour permettre de façon conditionnelle que – je ne sais pas si vous connaissez l'organisme Sentier Urbain? Sentier Urbain fait, avec certains terrains vacants, fait des aménagements thématiques qui ne sont pas nécessairement de l'agriculture urbaine, mais qui sont de l'horticulture, et avait besoin d'un lieu pour entreposer à la fois ses plants, ses tas de terre, son compost, tout ça, et voulait utiliser un terrain libre, et on a apporté cet amendement réglementaire pour lui permettre de le faire sur la rue Ontario, sur un tout petit terrain.

Il y avait aussi une autre initiative, celle-là qui était celle du Marché solidaire Frontenac, qui voulait tenir un marché public sur un terrain privé, celui de ce qu'on appelle GTI MacDonald, donc l'ancienne MacDonald Tobacco, le long d'Ontario, et encore là, ce règlement-là a permis d'autoriser cette activité-là sur un terrain privé. Donc, il fallait quand même que ces activités-là aient un caractère communautaire, qu'elles soient faites de façon saisonnière et on demandait à ce qu'un plan d'aménagement soit soumis pour s'assurer de la qualité des installations.

Alors, si on regarde la vue d'ensemble aujourd'hui de tout ce qui se fait selon une vision géographique, mais quand même, ça donne une bonne idée de l'ensemble des choses qui se distribuent sur le territoire de Ville-Marie. Évidemment, il y a une concentration dans le Centre-Sud, comme je l'ai dit tout à l'heure, ça correspond aux besoins, aux particularités de la population et aussi à une culture de communauté et de communautaire qui est beaucoup plus établie dans ces quartiers-là, et ça va aussi un peu avec la densité de population. Quand on va dans la partie ouest, surtout quand on regarde sur le flanc sud du mont Royal, bien, il n'y a pas tellement de demandes à cet égard-là, puisque les gens ont parfois plus d'espace pour eux-mêmes et n'ont pas besoin d'avoir recours à la communauté pour faire de l'agriculture urbaine ou faire pousser des choses.

925 En terminant, on voit donc qu'il y a un portrait assez diversifié de ce qui se passe dans
Ville-Marie au niveau de l'agriculture urbaine, et c'est en constante évolution. Je vous ai montré
tantôt, le Queen-Elizabeth qui fait du jardinage sur son toit, on n'aurait pas pensé ça il y a cinq
930 ans. Évidemment, l'enjeu principal c'est un enjeu de l'appropriation de l'espace, je pense que la
demoiselle qui a parlé au tout début en a fait bien mention. Évidemment, dans Ville-Marie on est
aux prises avec des pressions du développement immobilier, mais aussi avec le besoin de
fournir des équipements collectifs à la communauté, parce qu'il en manque, il n'y en a pas tant
que ça, donc les propriétés publiques, les parcs sont sollicités aussi pour faire des terrains de
jeux, pour faire des terrains de baseball, pour toutes sortes de besoins.

935 Il y a aussi, dans les quartiers centraux, où est-ce qu'il y a beaucoup de béton, beaucoup
d'asphalte, beaucoup de maisons, les maisons sont toutes attachées les unes aux autres, il n'y a
pas beaucoup d'espace libre, donc la question du verdissement pour lutter contre les îlots de
chaleur, pour refroidir la température ambiante, ce n'est pas nécessairement contraire à
l'agriculture, mais il y a toujours aussi beaucoup d'initiatives qui sont prises en matière de
verdissement et qui utilisent les espaces. Je ne sais pas si c'est au détriment de l'agriculture,
940 mais c'est aussi un besoin, il y a comme une, sans qu'il n'y ait de contradiction, il y a aussi une
lutte pour l'espace dans ce domaine-là.

945 Alors, je termine en disant qu'il y a une initiative, juste pour montrer le peu d'espace de
disponible, bien, on en est rendu à proposer aux gens d'adopter un carré d'arbre et d'en faire leur
jardin. C'est donc l'opération *Pas besoin d'un jardin pour devenir jardinier*. C'est ce qui est mis de
l'avant cette année. Alors, c'est ce qui termine ma présentation, merci.

LE PRÉSIDENT :

950 Merci beaucoup pour toutes ces présentations, nous allons maintenant prendre une
pause, une quinzaine de minutes. N'oubliez pas de vous inscrire à la table d'accueil si vous
souhaitez poser une question. Encore une fois, il y aura deux listes : une pour les représentants
de groupes et une pour les citoyens à titre individuel. Donc, nous reprenons vers 20 h 30.

PAUSE

955

LE PRÉSIDENT :

Alors, nous sommes de retour, j'aimerais souligner la présence dans la salle de madame Louise Roy, la présidente de l'Office, bonsoir! Monsieur Groulx, quelles sont les personnes-ressources qui sont là pour répondre aux questions?

960

M. DANIEL GROULX :

Bon, alors outre les personnes que vous connaissez déjà qui ont été présentées, il y a des gens, plusieurs personnes des arrondissements, donc je mentionne la présence de madame Line Cloutier, du Sud-Ouest; madame Geneviève Leclerc, si vous voulez vous identifier, Geneviève Leclerc n'est pas là? Monsieur Pierre-Luc Frigon qui devrait se joindre à nous bientôt, je crois; de l'arrondissement Ville-Marie, on a monsieur André Pedneault, qui a été nommé tout à l'heure; madame Josée, excusez-moi, il y a quelqu'un qui m'a parlé juste après que vous me donniez votre nom, madame Josée Poirier, également de Ville-Marie; et madame Anne Désautels de la Direction des grands parcs et du verdissement, qui est gestionnaire des parcs naturels.

965

970

Je crois que je n'ai oublié personne, donc ça fait quand même pas mal de gens pour répondre à des questions sur une multitude de sujets, merci.

975

LE PRÉSIDENT :

Très bien. Merci, Monsieur Groulx.

980

Donc, lorsque vous formulez votre question, s'il vous plaît, spécifiez si ça s'adresse à un arrondissement en particulier de sorte que la personne habilitée à y répondre pourra être

985 identifiée rapidement aussi, et madame Naud se déplacera avec son micro, de façon à vous permettre de répondre de l'endroit où vous êtes. Vous n'aurez pas à vous déplacer tous à la table à l'avant, mais il faudra quand même vous nommer avant de donner votre réponse. Oui, Monsieur Groulx?

M. DANIEL GROULX :

990 Excusez-moi, j'en ai oublié une et pas la moindre, c'est madame Sabine Courcier, ma collègue.

LE PRÉSIDENT :

995 Alors, comme la liste citoyenne est plus longue que la liste groupe, on va commencer avec les citoyens, Christie Franks? Vous êtes là? Non? Vous écrirez un mémoire donc pour demain. Catherine Brunet, s'il vous plaît. Bonsoir, madame.

Mme CATHERINE BRUNET :

1000 Bonsoir! Bon. Ma question est pour l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Ça fait quelques années que je suis résidente du quartier, puis il y avait, à l'été 2008 et 2009, un marché saisonnier qui prenait place devant l'ancien marché Maisonneuve, à côté du nouveau marché, et il y avait des fermiers locaux qui venaient vendre de la nourriture tout le long de l'été, ça se poursuivait jusqu'à la fin octobre, puis c'était une initiative que je trouvais vraiment intéressante. Puis pour une raison qui m'est inconnue, je ne l'ai pas revu ni à l'été 2010 ni à l'été 1005 2011 et ils n'ont pas l'air d'être là cette année encore, alors je me demandais, dans un premier lieu, pourquoi ce marché saisonnier avait disparu et, aussi, pourquoi on ne voyait pas plus d'initiatives dans ce genre-là dans l'arrondissement?

1010 Les personnes des arrondissements Verdun et Ville-Marie ont fait part de différentes initiatives pour que les citoyens aient accès en plus grande quantité, plus facilement à de la

1015 nourriture fraîche, locale produite par des fermiers, puis je me demandais, dans un arrondissement comme Hochelaga-Maisonneuve, qui est économiquement défavorisé, ça pourrait être intéressant aussi d'essayer de favoriser ce contact-là des citoyens avec les fermiers et puis d'avoir une plus grande présence, dans le fond, par des petits marchés saisonniers ou des Fruixi dans différents parcs proches de points de services, plus accessibles.

1020 **LE PRÉSIDENT :**

Deux questions, ça va?

M. ÉRIC FAUTEUX :

1025 La première, donc la première question c'était par rapport au marché Maisonneuve, pourquoi il n'y avait pas, sur le site du marché Maisonneuve, un meilleur... C'est géré, comme on disait tantôt, c'est géré par un organisme à but non lucratif – sans but lucratif ou à but non lucratif?

1030 **LE PRÉSIDENT :**

Les deux.

1035 **M. ÉRIC FAUTEUX :**

1040 La Corporation des marchés publics de Montréal, on n'a pas vraiment de mot à dire là-dessus. On peut faire des suggestions, pour pourriez faire une suggestion directement à eux, mais on ne gère, l'Arrondissement ne gère pas en tant que tel leurs opérations. Première chose. Deuxième chose, les marchés. Généralement, à moins que je me trompe, dans les autres arrondissements aussi, c'est des initiatives citoyennes, des initiatives de groupes communautaires.

1045 Ce n'est pas nécessairement l'Arrondissement qui met ça de l'avant. On le permet à certains endroits, ça a été permis à certains endroits dans l'arrondissement. Les personnes qui exploitaient ces kiosques-là n'ont pas daigné ou n'ont pas voulu reproduire l'expérience. Exemple, au métro Cadillac, il y en avait un pendant quelques années, puis les gens ont cessé d'opérer parce qu'ils n'étaient plus intéressés.

1050 Donc, on ne peut pas forcer les gens à avoir un commerce s'ils n'en veulent pas, mais on ne les empêche pas du tout. S'ils veulent le faire, on est ouvert aux initiatives. Puis je sais que la plupart des groupes communautaires, qui représentent géographiquement différents secteurs de l'arrondissement, seraient intéressés à avoir ça, ils font des démarches, mais ils ne réussissent pas à trouver la personne pour exploiter. Donc, ce n'est pas la faute de l'Arrondissement.

1055 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Madame. J'inviterais maintenant Derek Robertson, s'il vous plaît. Bonsoir!

1060 **M. DEREK ROBERTSON :**

Bonsoir tout le monde! Je m'appelle Derek Robertson, je suis le fondateur et le cofondateur du jardin collectif de l'Allée des Tanneries, dans l'extrême ouest de Saint-Henri. Le quartier, le Village des Tanneries, c'est un petit coin où le monde est tellement défavorisé et je pense qu'on avait beaucoup, beaucoup de plaisir de partager nos richesses avec les résidences autour de nos jardins, et ensuite de ça, on avait une liste d'attente d'au moins 12 personnes cette année. Ça veut dire un grand manque et une grande nécessité pour élargir ce grand domaine de l'agriculture urbaine. Et je veux vous féliciter pour faire ce développement-là, pour assurer que nous sommes tous ensemble sur le bon chemin.

1070 Ma question c'est tout simplement, c'est pour l'arrondissement ou c'est pour la ville-centre, je ne sais pas c'est à quel niveau de compétence, au niveau des abeilles. Il y a beaucoup de nos jardiniers qui ont demandé : « Can we have beehive? We would love to have, it certainly

help to pollinate the plants. » And you know, growing up at my grants parents, on avait ces petites maisons...

1075

LE PRÉSIDENT :

Des ruches?

1080

M. DEREK ROBERTSON :

It was a beautiful, beautiful, beautiful time to go out and scrape the honeycombs off onto the toast. And just have them around really, really works the garden very, very well. So I'm wondering are there any restrictions in any way, shape or form, in the borough level or the city level, and if not, whom would I get in contact with to help work with, in partnership to install les abeilles?

1085

LE PRÉSIDENT :

Question des abeilles? Y a-t-il des limitations? Et sinon avec qui pourrait-il entrer en contact pour pouvoir en développer chez lui?

1090

M. DANIEL GROULX :

Il n'existe pas de réglementation municipale sur l'élevage des abeilles, il y a une réglementation provinciale qui stipule certaines, qui prescrit certaines recommandations, mais ce n'est pas un cadre très rigide. C'est plus des recommandations, en fait, sur des distances à respecter par rapport à des usages. Je ne connais pas la réglementation par cœur, on pourrait vous la faire suivre.

1095

1100

M. DEREK ROBERTSON :

Merci beaucoup.

1105 **LE PRÉSIDENT :**

Ce règlement-là est sur le site de l'Office dans la section *Règlements provinciaux*.

1110 **M. DEREK ROBERTSON :**

Ah, parfait, merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1115 Vous aviez une deuxième question? Vous vouliez savoir à qui s'adresser pour développer?

M. DEREK ROBERTSON :

1120 Bien, c'est ça, à qui m'adresser pour installer ça. Est-ce qu'on peut faire ça, une initiative nous-mêmes ou est-ce qu'on fait ça en partenariat avec l'Arrondissement ou...?

LE PRÉSIDENT :

1125 Quelqu'un, parmi toutes les personnes-ressources, connaîtrait-il... Ah, Monsieur? Vous vous nommez, s'il vous plaît.

M. PATRICK GOULET :

1130 Patrick Goulet, Ville-Émard. Bien, il y a les Urbainculteurs, qui sont à Québec, qui font
justement l'expérience dans la ville de Québec sur plusieurs toits. Ça serait la personne-
ressource, ça serait eux à communiquer avec, les Urbainculteurs, puis ils vont te diriger après,
sûrement avec quelqu'un à Montréal qui va pouvoir t'aider.

1135 **M. DEREK ROBERTSON :**

Merci.

M. MATHIEU CARON:

1140 Mathieu Carron. Pour aller un peu plus loin dans la réponse, j'ai parlé à quelqu'un
récemment, c'est sur le site d'Agriculture Montréal, vous allez pouvoir trouver, je ne peux pas
vous dire exactement où, mais en faisant une légère recherche, il y a du monde qui s'occupe de
ça, puis il y a des toits à partager aussi pour les abeilles. Il y a déjà des gens à Montréal qui sont
1145 impliqués déjà là-dedans, puis je me rappelle que son prénom était Mathieu, mais je ne me
rappelle pas de son nom de famille. Donc, il y a des gens.

M. DEREK ROBERTSON :

1150 Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1155 Ça va? Merci beaucoup.

M. DEREK ROBERTSON :

Vous avez vraiment une bonne équipe technique.

1160 **Mme LINE CLOUTIER :**

Line Cloutier de l'arrondissement Sud-Ouest. Il y a, aux Shop Angus, ils ont un projet de, il y aurait quelqu'un là avec qui tu pourrais communiquer. Ils font, ils ont eu le premier miel, l'année passée.

1165

M. DEREK ROBERTSON :

Merci. Et juste, dernièrement, si je peux faire un petit compliment? Madame Line Cloutier, elle a fait du bon travail dans le Sud-Ouest. L'équipe en général, ils ont fait beaucoup, beaucoup de travail pour nos jardins collectifs et jardins communautaires.

1170

LE PRÉSIDENT :

D'accord. Alors, il y a encore deux mains qui se lèvent, après ça on aura terminé avec les abeilles pour le reste de la soirée.

1175

M. DEREK ROBERTSON :

Je sais, c'est populaire.

1180

M. RONALD DELCOURT :

Mon nom c'est Ronald Delcourt, vous m'avez vu tantôt et entendu. Je n'ai pas mentionné dans la présentation pour Ville-Marie, mais effectivement, bon, c'est peut-être connu, mais il y a le Marché solidaire Frontenac aussi qui, le long de la voie ferrée, à l'extrémité est de

1185

l'arrondissement, tout près d'Hochelaga-Maisonneuve, a installé des ruches. Je ne sais pas en vertu de quelle réglementation ils le font. On sait aussi qu'il y a des ruches, qu'il y a des abeilles sur le toit du Palais des Congrès et qu'il y en a aussi à l'Hôtel Reine-Élisabeth.

1190 Alors, je ne sais pas si ces gens-là sont poursuivis par des inspecteurs provinciaux, je ne le sais pas, mais il semblerait que personne ne les ait arrêtés jusqu'à maintenant, donc la question de la réglementation est sans doute une question qu'il faudrait fouiller davantage.

Mme JANE SORRENSON :

1195

Je m'appelle Jane Sorrenson et ma contribution c'est seulement de souligner l'importance et l'urgence du travail sur ce sujet, et vite, pour faciliter beaucoup plus de monde qui vont avoir des ruches, parce que *Colony collapse disorder*, c'est réel et la façon de faire... To make bee colonies much stronger and to combat this disease is to have as much bigger population of bees as possible. So they will be... La croissance entre ceux qui sont dans nos ruches d'une provenance qu'on connaît avec les abeilles sauvages. O.K.?

1200

LE PRÉSIDENT :

1205

Merci Madame. Une dernière abeille.

Mme PASCALE FLEURY :

1210

Bonjour! Mon nom est Pascale Fleury, je suis à l'écoquartier du Sud-Ouest. Donc, comme on est dans le territoire de monsieur Robertson, on peut donner un coup de main, même si nous aussi on apprend dans ça, mais c'était à la programmation de cette année, on a été un peu bousculé par la collecte unique dans l'arrondissement, donc ça nous occupe encore beaucoup, mais donc on veut aider à supporter ça. Donc, et on a Alex, chez nous, qui a déjà commencé à se former sur ça. Donc, on va pouvoir t'aider.

1215

LE PRÉSIDENT :

Alors, Monsieur Robertson, vous avez toutes les réponses à vos questions.

1220 **M. DEREK ROBERTSON :**

Les bonnes nouvelles viennent toujours du Sud-Ouest de Montréal. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1225

Merci. Monsieur Martin Dorais? Bonsoir!

M. MARTIN DORAIS :

1230

Bonsoir! Je viens partager un peu mon expérience. Mon nom est Marin Dorais, je suis horticulteur de formation, de l'institut technologie-agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, j'ai une vingtaine d'années d'expérience en horticulture. Moi, je suis résident de l'arrondissement Sud-Ouest et je dois me déplacer à travers la ville de Montréal au complet pour me rendre dans le nord, donc l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville et même l'arrondissement Ville Saint-Laurent pour travailler, pour exercer mon métier.

1235

Donc, précisément, ma question s'adresse à l'arrondissement Sud-Ouest, mais quand même à quelques autres arrondissements : dans le cadre des programmes de développement durable, j'aimerais savoir, est-ce qu'il y a des postes d'animateur horticole qui sont prévus pour les jardins communautaires?

1240

LE PRÉSIDENT :

Question claire, des réponses?

1245

M. ÉRIC FAUTEUX :

1250 Je peux répondre pour l'arrondissement. Pour Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comme on l'a dit tantôt, il y en a un qui fait le tour des 875 jardinets qu'on a, mais c'est à la demande des comités de jardins communautaires. Il y en a déjà un.

LE PRÉSIDENT :

1255 Est-ce que dans chacun des arrondissements qui sont là ce-soir, vous avez un animateur?

Mme GENEVIÈRE LECLERC :

1260 Geneviève Leclerc, de l'arrondissement du Sud-Ouest. Actuellement, dans l'arrondissement, on n'a pas d'animateur horticole depuis trois ans, si je ne me trompe pas. On en avait un avant, mais maintenant, on n'en a plus. Je ne pourrais pas vous répondre si c'est dans l'avenir d'en avoir un autre.

LE PRÉSIDENT :

1265 Vous permettez? Et la raison pour sa disparition?

Mme GENEVIÈRE LECLERC :

1270 Je ne pourrais pas vous répondre.

LE PRÉSIDENT :

1275 Non plus? Madame Vallée, vous vouliez dire quelque chose? Là-bas, s'il te plait, Élise.

Mme DIANE VALLÉE :

1280 En fait, à Verdun, on n'a pas d'animateur horticole. Il arrive à l'occasion que nos
jardiniers vont donner conseils et assistance, mais il n'y a pas vraiment un animateur dédié à ça,
puis il n'y en pas eu avant non plus. Diane Vallée.

LE PRÉSIDENT :

1285 Oui?

M. ANDRÉ PEDNEAULT :

1290 Alors oui, pour répondre à la question, les arrondissements qui ont des animateurs
horticoles, excusez-moi, c'est Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Ville-Marie, le Plateau-Mont-
Royal, récemment – ils avaient annulé le poste, mais il est de nouveau effectif –, ensuite
Rosemont – La-Petite-Patrie, Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension et Ahuntsic - Cartierville.
Voilà.

LE PRÉSIDENT :

1295 Merci. Merci beaucoup. Madame Marie Bourbeau, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame.

Mme MARIE BOURBEAU :

1300 Bonsoir! Marie Bourbeau du jardin communautaire Saint-Eusèbe, dans Sainte-Marie,
arrondissement Ville-Marie. Alors, je suis du comité du jardin et on a dernièrement, a circulé en
tout cas, bien, le jardin communautaire Saint-Eusèbe est installé derrière le chœur de l'église
Saint-Eusèbe et c'est un terrain qui appartient à l'archevêché et c'est une entente avec
1305 l'Arrondissement pour que les jardiniers puissent l'utiliser. Ça fait plus de 12 ans, moi, je suis là
seulement depuis trois ans. Mais dernièrement, on a eu, il y a un projet qui se développe, un

1310 projet immobilier qui se développe pour... parce que, bon, l'église est dans un état irrécupérable et il y a un projet immobilier qui se développe, où on va préserver la façade et puis construire des unités d'habitation. C'est un projet qui est piloté par Ron Rayside et c'est un projet qui est très intéressant parce qu'on veut en faire une, en partie, coopérative pour des familles, en partie développement en condos, bon. Alors, difficile de s'opposer à un projet et en même temps préservé le patrimoine en préservant la façade et tout ça, mais dans ce projet-là, évidemment, on n'a pas parlé des jardiniers qui sont derrière le cœur.

1315 Donc, nous nous inquiétons évidemment. En fait, vous savez qu'on est dans Sainte-Marie, que c'est ce qu'on appelle un désert alimentaire, il y a peu de jardins. Il y en a 126 dans Sainte-Marie, 126 jardinets, 3 jardins communautaires seulement, alors si le jardin de Saint-Eusèbe disparaît avec ses 33 jardinets, bien, on se demande, la question est : est-ce qu'on a pensé à intervenir auprès de ce projet de développement immobilier sur cette question-là?

1320 Ça, c'est une question plus précise, mais plus globalement, dans le PPU, parce qu'il y a un Programme particulier d'urbanisme, bon, est-ce qu'on ne pourrait pas favoriser justement le développement – là, nous autres, on parle de préserver nos espaces, mais je pense qu'il faut voir un peu plus loin –, le développement de jardinets communautaires dans les futurs projets immobiliers qui vont se développer? Parce qu'on pense, on parle beaucoup de densifier l'occupation du quartier, il y a beaucoup de terrains vagues, il y a beaucoup de projets immobiliers qui vont venir dans les années qui s'en viennent, donc est-ce que l'Arrondissement a une réelle préoccupation au niveau de ces jardins communautaires?

1330 **LE PRÉSIDENT :**

Merci pour la question. Qui veut répondre?

M. RONALD DELCOURT :

1335 Ronald Delcourt, encore une fois. Monsieur Pedneault pourra aussi compléter la réponse. Je crois que la position de l'Arrondissement en ce qui concerne les jardins

1340 communautaires, effectivement, il arrive parfois que certains jardins, leur survie est mise à mal par certains projets immobiliers, c'est arrivé dans le Faubourg Saint-Laurent récemment, l'Arrondissement a travaillé pour trouver un terrain pour suppléer à ceux qui disparaissaient, je pense que ça se fait aux habitations Jeanne-Mance. Donc, les jardinets ont été remplacés.

1345 Dans le cas de Saint-Eusèbe, il n'y a pas encore, le projet est toujours à l'étude, le projet immobilier, on ne sait pas s'il va se réaliser, mais effectivement, on va devoir songer, j'imagine, à des solutions de remplacement. La position de l'Arrondissement, essentiellement, puis ça s'est posé dans le cas du Faubourg Saint-Laurent, c'est qu'on ne doit pas perdre de jardinets. Il faut qu'on maintienne le nombre qu'on a, minimalement.

1350 Quant à avoir une attitude pour soit imposer ou suggérer que des projets immobiliers comprennent des jardins communautaires, évidemment c'est toujours un petit peu plus compliqué sur des terrains privés, on peut toujours demander à ce que les gens prévoient des espaces pour le jardinage ou l'agriculture, mais ça serait pour eux-mêmes, ça ne serait pas nécessairement pour les voisins. C'est un peu plus compliqué.

1355 Donc, les solutions sont plus de nature communautaire et publique, à ce niveau-là, mais pour l'instant, on compte beaucoup sur des consultations comme celle-là pour trouver les solutions et que les solutions soient mises de l'avant.

LE PRÉSIDENT :

1360 Merci. Ça répond à votre question, madame?

Mme MARIE BOURBEAU :

1365 Bien en fait...

LE PRÉSIDENT :

Pour le moment.

1370 **Mme MARIE BOURBEAU :**

Oui, disons.

LE PRÉSIDENT :

1375

Mais je retiens que dans l'arrondissement, on n'a aucune perte nette de jardinets, là. Dans le développement. C'est ce que j'ai compris.

Mme MARIE BOURBEAU :

1380

Bien, c'est leur souhait.

LE PRÉSIDENT :

1385

Oui, oui.

Mme ÉLISE NAUD, analyste :

Monsieur Pedneault voulait ajouter quelque chose.

1390

LE PRÉSIDENT :

Ah? O.K.

1395

M. ANDRÉ PEDNEAULT :

1400 Oui, bien perte nette... suite au problème de contamination, il nous restait deux petits problèmes, deux problèmes à régler dans deux jardins communautaires, mais on est en train de mettre en branle les solutions pour cette année. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

1405 D'accord, parfait. Merci. Monsieur André Cloutier, s'il vous plaît. Bonsoir!

M. ANDRÉ CLOUTIER :

1410 Bonsoir! Donc, André Cloutier, membre du jardin communautaire Saint-Eusèbe. La membre du comité a parlé juste avant moi. Moi, je suis membre de ce jardin-là depuis 12 ans et je tiens à continuer à jardiner pour mes besoins personnels et aussi pour les membres de ma coopérative d'habitation, parce que je partage le résultat, les fruits de mon jardinet avec les membres de ma coopérative d'habitation. Donc, pour moi, c'est important de conserver ce petit lopin de terre de quelque mètres pour continuer à, justement, à m'impliquer dans ce jardin.

1415 Donc, pour moi c'est très important que tous ces jardiniers continuent à faire ce loisir et à continuer à pouvoir se nourrir à tous les ans avec les fruits de leur travail.

LE PRÉSIDENT :

1420 Merci beaucoup pour votre témoignage, c'est ce qu'on veut entendre, en fait. Des gens qui vivent une expérience d'agriculture urbaine et qui se donnent la peine de venir en témoigner, merci beaucoup Monsieur. Madame Geneviève Grenier, s'il vous plaît. Bonsoir!

Mme GENEVIÈVE GRENIER :

1425

Bonsoir! J'ai une question, en fait deux questions pour l'arrondissement Sud-Ouest, puis peut-être une question qui s'adresse de façon plus générale à l'ensemble et puis un peu suite à la dernière intervention.

1430

Donc, je me demandais, dans l'arrondissement Sud-Ouest, si on a une idée du nombre de personnes qui sont en attente pour un jardin communautaire, si on l'a pour le Sud-Ouest puis la donnée pour les quartiers, puis aussi, je me demandais si au niveau de l'Arrondissement, il y a une planification pour essayer de développer de nouveaux jardins communautaires? Donc, c'est sûr que, bon, les terrains, il y en a peu, il reste peu de terrains, mais ça peut prendre toutes

1435

sortes de formes aussi. Il y a les ruelles, il y a peut-être aussi des installations temporaires qui pourraient se faire dans des stationnements ou des choses comme ça, mais je voulais savoir si c'était dans des perspectives pour l'Arrondissement. Puis, ma troisième?

LE PRÉSIDENT :

1440

Oui, allez-y.

Mme GENEVIÈVE GRENIER :

1445

En fait, ma troisième question, en fait, c'est un peu une réflexion autour de comment est-ce qu'on peut protéger les jardins communautaires, les jardins collectifs. C'est sûr qu'il y a toutes sortes de situations différentes, donc il y en a qui se font sur des terrains de la Ville, d'autres qui se font sur des terrains institutionnels, mais quand il y a justement ces terrains-là qui sont mis en vente, c'est quand même des espaces qui jouent un rôle, un peu comme les parcs et espaces

1450

verts, donc je ne sais pas, est-ce qu'il y aurait une forme de zonage à penser pour ce type d'espaces-là pour les protéger? Est-ce qu'il devrait y avoir une obligation de dédommagement par des promoteurs lorsque ces jardins-là doivent faire la place à des condos ou, en même temps, il y a toujours la question du terrain où ils sont déplacés, puis il y a aussi la question de la

1455 proximité géographique aussi de ces jardins-là. Les gens qui y ont accès, si les jardins sont fermés, déplacés ailleurs, bien, on prive ces gens-là de l'accès qu'ils avaient, mais je ne sais pas s'il y a des réflexions à la Ville à ce niveau-là.

LE PRÉSIDENT :

1460 On va y aller en deux temps. D'abord, le Sud-Ouest, question des listes d'attente et le développement de nouveaux jardins communautaires?

Mme GENEVIÈVE LECLERC :

1465 Geneviève Leclerc, de l'arrondissement du Sud-Ouest. Donc, pour ce qui est des listes d'attente, moi, je pourrais, de mémoire, vous dire que les listes tournent autour de deux à trois ans d'attente, mais je vous inviterais quand même à communiquer avec moi, puis je pourrais vraiment vous dire combien de personnes j'ai sur chacune de mes listes, parce que chaque jardin a sa propre liste d'attente. Je vous laisse ma carte.

1470

LE PRÉSIDENT :

Il y avait une seconde question sur le développement de nouveaux jardins communautaires dans le Sud-Ouest? Une seconde. Il faut vous nommer, s'il vous plaît.

1475

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

1480 Geneviève Leblanc, j'ai un jardin communautaire, je me suis inscrite au mois d'août l'année dernière, sur Knox, et on m'a appelée, j'ai changé pour Angrignon au mois de mars, et j'ai eu mon jardin la semaine dernière. Donc, deux à trois ans, ça doit vraiment dépendre, LÀ. Dans l'arrondissement du Sud-Ouest c'est beaucoup moins que ça. Bonne chance.

Mme GENEVIÈVE LECLERC :

1485

Pour répondre à madame Leblanc, ça dépend vraiment de chaque jardin communautaire. Le jardin Angrignon, tant mieux, nous permet d'avoir un jardin plus facilement, je ne sais pas pourquoi, mais on a beaucoup de gens qui quittent. Donc, c'est un jardin qui se libère plus rapidement. Donc, c'est une liste d'attente qui tend à s'épurer plus facilement. Tant mieux, vous avez été chanceuse.

1490

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît, on évite les échanges parce que madame à la transcription ne vous suivra pas. Ça va? Bon. Pour le développement de nouveaux jardins communautaires, ce qui était la deuxième partie de la question de madame, dans le Sud-Ouest?

1495

Mme GENEVIÈVE LECLERC :

Tel que monsieur Thériault a parlé tantôt, on a le projet Woonerf qui est en développement dans l'arrondissement du Sud-Ouest, tend à parler, en 2014, d'avoir un espace d'agriculture urbaine dans le projet Woonerf. Donc, de quelle manière sera développé le projet d'agriculture urbaine? Ça reste à définir, mais c'est certain qu'il était prévu dans le développement de Woonerf, et était une attente de la population du Sud-Ouest d'avoir aussi un espace d'agriculture urbaine. Donc, en 2014, devrait probablement naître un nouvel espace d'agriculture urbaine. Est-ce que ça répond à votre question?

1500

1505

LE PRÉSIDENT :

Sur la question plus générale, Monsieur Groulx?

1510

M. DANIEL GROULX :

1515

Sur la question plus générale, il n'existe pas de programme actuellement précis pour développer de nouveaux jardins communautaires à l'échelle de toute la ville. Les jardins communautaires sont gérés par les arrondissements et depuis les fusions, il n'y a pas eu de renouvellement, on n'a pas relancé un grand programme quel qu'il soit.

1520

LE PRÉSIDENT :

1525

Mais ce que je vous suggère, sur votre question plus générale, est-ce qu'il y a une approche pour pérenniser ce qui existe déjà au moins, sinon d'en développer de nouveau, vous pourriez certainement nous en faire part brièvement d'ici demain, pour que ce soit une des préoccupations qui apparaissent dans les attentes que vous avez par rapport à ça, et ça fera partie de nos travaux, de notre analyse, de situer cette préoccupation-là dans un ensemble de préoccupations. Madame Desroches?

1530

Mme MARIE-ÈVE DESROCHES :

1535

Oui, donc c'est ça. Par le Groupe de Travail en Agriculture Urbaine, on avait un peu évalué justement la faisabilité de vouloir protéger justement les espaces de jardin communautaire, mais aussi de jardins collectifs, puis la solution un peu qui nous était apparue, c'est de zoner ces espaces-là comme des parcs. En ayant un zonage parc, ça entraîne qu'on ne peut pas faire disparaître un jardin communautaire en claquant des doigts. Il faut passer par le biais d'une consultation publique et alors par un débat et par des procédures et donc, ça ralentit le processus pour la disparition.

1540

Ce qui a aussi été fait dans d'autres villes nord-américaines, comme à Seattle, c'est par la création d'un nouveau type de zonage. Eux, ils ont créé un type de zonage qui est agriculture urbaine. Dans le fond, c'est spécifique pour des activités d'agriculture urbaine, puis ça vient aussi protéger les différentes activités qui peuvent se faire, pas seulement au niveau des jardins

1545 communautaires et collectifs, mais aussi au niveau plus générique. Donc, c'est un peu les deux solutions qu'on a entrevues puis que vous pourriez justement proposer par le biais de la consultation publique.

LE PRÉSIDENT :

1550 Là-bas, Monsieur Pedneault?

M. ANDRÉ PEDNEAULT :

1555 Alors, la solution du zonage parc peut être utilisée par tous les arrondissements qui le veulent, il s'agit de faire une demande à l'urbanisme en question, comme par exemple dans l'arrondissement de Ville-Marie, il y a huit jardins communautaires qui sont zonés déjà parc et puis on va en zoner, il y a en a un neuvième qui devrait l'être bientôt.

LE PRÉSIDENT :

1560 Voilà, merci. Ça va Madame?

Mme GENEVIÈVE GRENIER :

1565 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1570 Oh! Allez.

M. RONALD DELCOURT :

1575

Ronald Delcourt encore. Évidemment, ce que monsieur Pedneault vient de dire c'est tout à fait juste, mais évidemment, ça ne peut se faire que sur des terrains qui appartiennent à la Ville.

LE PRÉSIDENT :

1580

À la ville, bien sûr. Merci, Madame. Monsieur David Beitel. Merci, vous venez s'il vous plaît.

M. DAVID BEITEL :

1585

Bonjour!

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir!

1590

M. DAVID BEITEL :

Bonsoir, oui. Je m'excuse, mais je veux, je dois demander mes questions en anglais, pour la clarté.

1595

LE PRÉSIDENT :

Oh, please. Please do so, no problem.

M. DAVID BEITEL :

1600

Merci. I guess I have a few comments and questions that will be related to those, one comment I was going to make relates to the zoning and I did a study as an urban planning student at McGill and my understanding is that only about a third of community gardens of the 95 community gardens are protected through park zoning. And the other two-thirds could, you know, could essentially lose, could be developed. And the importance of having zoning for park is great because the investment that an individual makes on his plot is very significant. It can take years before a plot is extremely productive, and not knowing whether your plot will be yours for, you know, years to come can really limit the kind of investment that people are willing to make.

1605

1610

So I think there is a tremendous need for all 95 community gardens to be made, to be zoned as parks. And ideally to be zoned as a separate type of park use and that would be an urban farming type of zoning.

LE PRÉSIDENT :

1615

To make it specific use, not under the general description of park...

M. DAVID BEITEL :

1620

C'est ça. Parce que si on a juste un zonage de parc, on peut changer un jardin communautaire en une cour de basketball, s'il y a des résidents qui demandent pour ça. Et si on a un zonage spécifique comme ça, il reste comme urban use or urban farming use.

LE PRÉSIDENT :

1625

Farming use.

M. DAVID BEITEL :

1630 Alors, ça, c'est juste un commentaire.

 Another comment, and I'll ask a question to monsieur Groulx after this, relates to funding. My understanding is that the funding for the entire community garden program in Montreal is about \$400,000. Now that amounts to about \$4,000 per community garden in the city, and I think
1635 that, if I am correct with those numbers, that really limits the number of animators that one can have, and what I'm seeing is that there seems to be about six, seven or eight animators throughout the entire island of Montreal. It just seems insufficient to me.

 The importance of having people who are professional trained in growing food and
1640 working with communities and individuals is great and I think the city needs to invest more resources to insure that people are happy with their plot, that they are as productive as possible and if there is more community outreach and there is more synthesis in a way as these plots are being used, I don't – I guess my question is for Mr. Groulx – is there any plans in increasing the funding that is currently available out there for and possibly increasing the number of
1645 animators that are currently employed?

M. DANIEL GROULX :

 I'm not too good in English, do you mind... I understood your question, do you mind if I
1650 answer in French?

M. DAVID BEITEL :

 Tu peux me répondre en français. Absolument, oui.
1655

M. DANIEL GROULX :

1660 D'accord, merci. Bien, écoutez, c'est une question évidemment très fondamentale, parce
que tout est question d'argent, finalement. Si l'argent coulait à flot, ça serait facile d'avoir tous les
animateurs horticoles qu'on voudrait et d'acheter des terrains et de décontaminer des terrains. Je
disais tout à l'heure qu'il n'y a pas eu de nouveaux programmes pour développer des jardins
communautaires depuis plusieurs années, ce sont plutôt les jardins collectifs qui se sont
développés, et ça, c'est à coût nul pour la Ville ou à peu près, dans la mesure où ça se fait sur
des terrains institutionnels qui sont fournis gracieusement.

1665

Donc, votre question est très fondamentale, je n'ai pas de réponse ce soir, on n'est pas
ici pour annoncer évidemment des développements, mais je pense qu'elle est au coeur de toutes
les questions à venir. Je ne sais pas si quelqu'un peut ajouter là-dessus?

1670

LE PRÉSIDENT :

Vous pourriez certainement faire une recommandation, si vous déposez un mémoire, sur
ces différents aspects et de préoccupations que vous avez.

1675

M. DANIEL GROULX :

Je pense que madame Courcier aimerait ajouter un commentaire.

1680

Mme SABINE COURCIER :

C'est ça. Sabine Courcier, de la Direction des parcs, juste ajouter que les jardins
communautaires sont du ressort des arrondissements, donc c'est des choix dans les
arrondissements, des choix budgétaires dans les arrondissements.

1685 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

1690 **M. DAVID BEITEL :**

J'ai une dernière question.

LE PRÉSIDENT :

1695 Allez-y.

M. DAVID BEITEL :

1700 Je m'excuse, ça sera vite. Pas une question, mais un autre commentaire. Les compostières communautaires, je trouve qu'on n'a pas encore assez de ces compostières. Elles sont petites, on peut les mettre partout dans les parcs, et pour le moment, notre ville n'a pas un pick-up de compost chaque semaine pour les résidents. Je pense que c'est quelque chose de très important que la Ville doit – Im going to switch back to English. The city needs to very shortly start picking up compost rather than garbage at people's home.

1705

In the meantime, it would be nice to see more and more of these community composters just put out... I took a stat down, there are 25 in Ville-Marie and some of the other boroughs have 5 or 6. It seems to me, like I'm an individual, I'd would really like, as an individual, I would like to compost all of my kitchen waste that isn't, you know, fruit and vegetable waste and cut flowers, but I don't believe there is a community compost here within even half a kilometre of my home, and I live right on parc Lafontaine.

1710

To me, there should be several of them in that park alone and one in every corner and I think every borough would, with little budget, be able to implement a much larger program and

1715 allow people, and also advertise and allow people to make the decision whether they want to put
their kitchen scraps out in their garbage or to put it on the composter and to that element of
sustainability in the city. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

1720

Merci. Madame Madeleine David, s'il vous plaît. Bonsoir!

Mme MADELEINE DAVID :

1725

Bonsoir! Donc, Madeleine David, je suis chargée de projet en agriculture urbaine dans
Hochelaga-Maisonneuve. Je travaille pour le Conseil de développement local et communautaire
d'Hochelaga-Maisonneuve. Alors, pour madame la sténographe, vous pouvez écrire juste CDLC
Hochelaga-Maisonneuve, pour faire plus court.

1730

En fait, mon intervention va donc s'adresser à monsieur Fauteux de l'Arrondissement.
Premièrement, j'aimerais faire un petit point, un complément d'information par rapport à la
présentation qui a été faite au niveau des projets dans Hochelaga-Maisonneuve. En fait, il y a
deux projets sur lesquels, deux ou trois projets même qui n'ont pas été mentionnés, que je
voudrais rajouter. Donc des projets, essentiellement un qui est piloté par l'écoquartier Hochelaga,
1735 donc dans le cadre d'une initiative Quartier 21, qui s'appelle *Notre quartier, nos racines*, qui a
commencé en 2011 et qui se poursuit donc jusqu'en 2013 ou un peu plus tard, si on réussit à le
pérenniser avec du financement alternatif ou autre. Donc c'est ça, qui contribue à diminuer un îlot
de chaleur et qui inclut aussi l'agriculture urbaine. Donc, il y a 35 bacs qui ont été installés cette
année avec des citoyens très enthousiastes qui en prennent soin. On a déjà une liste d'attente, je
1740 pense de 40 personnes, juste pour ces bacs-là, puis c'est ça.

1740

Pour mentionner aussi – je pense, Monsieur Fauteux, vous avait parlé de zéro à quatre
ans, dans Hochelaga, c'est vraiment quatre ans d'attente, de ce que j'ai entendu. Peut-être que
vous pourrez me corriger à ce niveau-là, mais moi, c'est le feedback que j'ai eu – entre
1745 guillemets – des différents citoyens, et puis donc, c'est ça.

1745

1750 Il y a un jardin collectif aussi, Entre voisins, qui est géré par l'écoquartier Hochelaga et, finalement, un projet que moi, je coordonne, qui s'appelle *De la terre à la cuisine*, qui est dans le cadre d'une initiative qui s'appelle *Hochelaga-Maisonneuve en forme*, donc qui découle des plantations du programme *Québec en forme* et qui inclut donc différentes activités, dont l'implantation de petits jardinets sur cinq sites différents et des activités, par exemple, de semis dans les écoles et des ateliers de cuisine parents-enfants. Donc, pour en même temps inculquer des habitudes alimentaires puis vraiment faire le lien entre le semis et l'aliment qu'on consomme, qu'on transforme. Je vais juste regarder mes notes.

1755 **LE PRÉSIDENT :**

Sur ces derniers points, vous pourriez nous faire parvenir les détails de ce que vous venez de nous dire, là?

1760 **Mme MADELEINE DAVID :**

Oui. En fait, je suis en train de préparer un mémoire pour demain.

1765 **LE PRÉSIDENT :**

Demain, demain,

Mme MADELEINE DAVID :

1770 Oui, pour demain.

LE PRÉSIDENT :

1775 D'accord. C'est très important pour nous d'avoir une vision aussi complète que possible de la diversité des activités.

Mme MADELEINE DAVID :

Oui, tout à fait.

1780 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, on en a avec les présentations des arrondissements, on en a sur les différents sites Internet, mais à chaque fois qu'on peut compléter le portrait, pour nous, c'est éminemment précieux.

1785

Mme MADELEINE DAVID :

Oui. Donc, oui, oui, je travaille là-dessus très fort, ce soir et demain matin très tôt. En fait, une partie de ma question ça serait – Monsieur Fauteux, vous aviez parlé de financement de jardins collectifs, je veux savoir un petit peu comment ça fonctionnait. Moi, je n'en ai pas entendu parler jusqu'à maintenant, avant ce soir.

1790

M. ÉRIC FAUTEUX :

Est-ce que je peux répondre?

1795

LE PRÉSIDENT :

Bien sûr.

1800

M. ÉRIC FAUTEUX :

Donc, dans le programme écoquartier, on signe des conventions pour une certaine durée, on a signé une convention en 2011 pour trois ans, 2011, 2012 et 2013, dans laquelle il y a un financement pour les écoquartiers. Chacun des écoquartiers a environ 5 000 \$ pour metre de

1805

1810 l'avant ces jardins communautaires là. Et vous avez raison quand vous dites qu'il y a d'autres initiatives partout ailleurs dans l'arrondissement, je n'en ai pas nommé nécessairement dans Louis-Riel ou dans Longue-Pointe, il y a plein d'endroits qui en ont, qui sont plus ou moins gros. Paysage solidaire, ça en est un qui est très organisé, donc c'était facile pour moi d'avoir la liste dans le court laps de temps que j'avais pour présenter, mais effectivement, il y en a plusieurs.

1815 C'est un financement, puis justement, le programme Paysage solidaire c'est le premier projet qui a été mis d'avant dans notre arrondissement, qui était un projet officiel avec une grande envergure avec d'autres partenaires que l'Arrondissement, qui finançaient, donc c'est pour ça que c'est devenu naturel de le mettre à l'intérieur des écoquartiers. Si vous pouvez communiquer directement, bien vous êtes en contact régulier avec l'écoquartier Hochelaga, c'est probablement Sylvain Perron?

1820 **Mme MADELEINE DAVID :**

Oui, tout à fait.

M. ÉRIC FAUTEUX :

1825 Bien, il pourrait vous renseigner, il a tous les détails de la convention qu'il a signée avec nous.

Mme MADELEINE DAVID :

1830 Ah, d'accord. Je me demandais simplement si lui-même était au courant.

M. ÉRIC FAUTEUX :

1835 Ah, je suis sûr qu'il est au courant, il est à toutes nos rencontres, dont celle d'hier matin, on fait des rencontres régulières avec les écoquartiers.

LE PRÉSIDENT :

Merci.

1840 **Mme MADELEINE DAVID :**

O.K. En fait, j'aurais peut-être d'autres petites interventions.

LE PRÉSIDENT :

1845

Il nous reste encore sept personnes en ligne.

Mme MADELEINE DAVID :

1850

Oui, bien, c'est parce que j'ai demandé tantôt, parce que je suis aussi résidente de l'arrondissement, donc je voulais m'inscrire dans les deux listes, puis on m'a dit qu'on avait le temps pour toutes mes interventions, je serai très brève, pour la suite. En fait, on avait parlé d'un jardin au Chic Resto Pop. Moi, je travaille au Chic Resto Pop, j'ai implanté une partie du jardin puis, à ma connaissance, il n'y en avait pas déjà sur le terrain. Ça fait que peut-être que vous pourriez m'informer à ce niveau-là?

1855

M. ÉRIC FAUTEUX :

1860

Éric Fauteux, de l'arrondissement Mercier. Comme je viens juste de le mentionner, j'ai eu un délai très court. J'ai appelé, parce que je ne gère pas ça au quotidien, j'ai demandé au personnel à l'Arrondissement qui s'occupe de ça, de me fournir une liste rapide, puis il m'a dit : le Chic Resto Pop. Je ne sais pas exactement il est où, je ne sais pas si c'est directement sur le site ou un petit peu ailleurs, parce que ça peut être sous l'égide de Chic Resto Pop, mais pas nécessairement sur le site. Puis il y a eu une ruelle verte récemment qui s'est faite en arrière du

1865 Chic Resto Pop, justement, puis je ne sais pas, je ne pense pas qu'il y avait d'agriculture urbaine dans....

Mme MADELEINE DAVID :

1870 Des arbustes fruitiers.

M. ÉRIC FAUTEUX :

1875 C'est ça, mais pas de façon extensive, mais moi, je suis plus responsable des écoquartiers, des ruelles vertes et des choses comme ça qui ont rapport avec les écoquartiers, mais tout ce qui est jardins communautaires, c'est un autre intervenant à l'Arrondissement. Je m'excuse.

LE PRÉSIDENT :

1880 Oui. C'est la commission en forme, ce soir.

M. ANDRÉ PEDNEAULT :

1885 Oui, je peux répondre à votre question parce que j'ai déjà été animateur horticole dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Le jardin Pop est sur un terrain qui appartient au ministère des Transports du gouvernement du Québec – André Pedneault, excusez-moi – il est sur la rue Cadillac, au sud de... bon, la même rue que le jardin Monsabré. Je ne me souviens plus, ça fait longtemps que je ne suis pas allé dans le coin, mais c'est ça. Le jardin Pop est prêt de la voie ferrée.

1890

Mme MADELEINE DAVID :

Ah, oui. O.K.

1895 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

1900 **Mme MADELEINE DAVID :**

1900

Dernière petite mini-question. Au niveau des marchés saisonniers, donc on a mentionné un petit peu tantôt dans Hochelaga-Maisonneuve la difficulté d'en avoir un, moi, je connais bien, ou en tout cas, je commence à connaître la problématique des différents déserts alimentaires dans le quartier, je me demandais si au niveau du règlement – l'arrondissement Ville-Marie a parlé d'une espèce de facilitation au niveau de son règlement, de modification qui avait été faite pour favoriser le développement des marchés saisonniers, est-ce que c'est le cas pour Hochelaga-Maisonneuve?

1905

M. ÉRIC FAUTEUX :

1910

Éric Fauteux, Arrondissement. J'ai demandé s'il y avait des problèmes à faire ça, des marchés saisonniers, à la DAUSE, la Direction de l'aménagement urbain du service aux entreprises avant de venir ici, et ils m'ont dit qu'ils n'ont pas vraiment reçu de demandes. Donc, c'est ça l'affaire. Quand il y a une difficulté, ce n'est pas l'Arrondissement qui retarde les processus, en tout cas pas encore, parce qu'on n'a pas reçu vraiment de demande, c'est vraiment plus les personnes qui ne veulent pas se mettre de l'avant pour exploiter ces choses-là dans notre secteur. Parce que quand même, la rue Ontario et la rue Sainte-Catherine ont quand même quelques fruiteries et quelques marchés d'alimentation, puis on a le marché Maisonneuve qui est sur la rue Ontario puis qui n'est pas loin de la rue Sainte-Catherine. Et on a plusieurs supermarchés aussi, donc ce n'est pas nécessairement... quand on dit désert alimentaire, il faudrait déterminer c'est quoi le désert alimentaire par rapport au rayon d'action des différents fruits et légumes qui sont disponibles dans l'arrondissement.

1915

1920

1925

Mme MADELEINE DAVID :

Oui. Il y a la question économique, entre autres, puis il y a la question parfois de la difficulté d'accès pour des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées, des choses comme ça. Donc là, si je comprends bien, pour avoir un marché, tout ce qu'il suffirait ça serait un organisme qui déciderait de prendre en charge un point donné?

1930

M. ÉRIC FAUTEUX :

Exemple, l'église de la Nativité sur la rue Sainte-Catherine, il y a un grand parvis. Alors, si on reçoit une demande, on va l'analyser, puis là, à partir de ce moment-là, là on va créer des retards peut-être, mais pour l'instant, ce n'est pas nous qui créons le retard.

1935

Mme MADELEINE DAVID :

O.K. Bien, merci.

1940

LE PRÉSIDENT :

Merci, Madame. Il y avait une intervention là-bas?

1945

M. DAVID TREMBLAY :

David Tremblay, les comptoirs urbains Tera Ter. Je pourrais un petit peu rectifier la question. Je m'étais pris un tour de parole tantôt, je pensais faire un petit point d'information, donc, sur la question des marchés saisonniers.

1950

Donc, c'est plus complexe. Les arrondissements sont vraiment accueillants pour les marchés de quartier. On est un des principaux organisateurs présentement, donc c'est ça, je fais les deux quartiers de Verdun, comme il a été dit. Ce qui n'a pas été dit, c'est nous qui faisons les

1955 quartiers aussi du Sud-Ouest, donc les quatre sites. Il y a juste Pointe-Saint-Charles, parce que c'est l'épicerie communautaire qui organise leur propre marché. On fait aussi ceux de NDG et pour rectifier aussi l'information, au niveau du square Cabot, c'est nous qui faisons le marché aussi. Donc, c'est ça.

1960 La question, c'est que c'est très difficile de faire un marché en milieu urbain, il y a différentes problématiques que je n'aborderai pas tout au complet. Il y a eu des projets pilotes qui sont arrivés en 2009-2010, donc c'était des subventions pour voir la possibilité de maintien de marchés de quartier. Donc, ce n'est pas tous les projets qui ont pu être maintenus, il y en a qui ont décidé justement de travailler ensemble et de se mutualiser, donc c'est les initiatives locales qui ont créé Tera Ter que je suis.

1965 Donc, c'est ça, c'est cinq initiatives locales qui avaient essayé de faire des marchés, qui ne pouvaient plus les tenir et qui ont décidé justement de faire quelque chose qui pourrait perdurer leur marché et c'est encore un défi en soi. Donc, sur la question du travail pour pouvoir amener des marchés, c'est en développement au niveau montréalais, il y a beaucoup de discussions. Il y a d'autres organismes qui en font, on n'est pas les seuls, on travaille avec eux souvent, donc il y a le marché de solidarité Frontenac, il y a Ahuntsic-Cartierville au niveau plus du nord de la ville, il y a d'autres petites initiatives encore qui existent.

1975 Donc, c'est ça, on regarde pour le développement possible, mais c'est très... on travaille avec les agents de milieu énormément. Par contre, sur la question, aussi, ce qui nous est souvent demandé – nous, on est un organisme qui fait affaire directement avec les agriculteurs qui viennent vendre leurs produits, mais c'est sûr que les gens nous demandent tout le temps : « Oui, mais pourquoi les agriculteurs ne viennent pas? » Ce n'est pas évident non plus pour les agriculteurs de venir dans un quartier et de vendre. Il y en a qui l'ont essayé, ils l'ont fait une fois et ils ont arrêté de venir. Donc, c'est pour ça qu'on essaie de travailler des projets qui vont perdurer dans le temps, donc c'est un peu plus complexe, ça peut prendre du temps et le but c'est vraiment de pouvoir les développer tranquillement pas vite.

1980

LE PRÉSIDENT :

1985

Merci pour cette information, aviez-vous l'intention de nous déposer un mémoire?

M. DAVID TREMBLAY :

1990

Non, je devrais-tu?

LE PRÉSIDENT :

1995

Bien, ça serait bien, parce que c'est un des éléments dans la chaîne de production, distribution, transformation, ça, les marchés où on aurait besoin d'avoir ce que vous venez de nous dire autrement que dans les transcriptions, si vous pouviez nous structurer ça dans les principaux points que vous venez de soulever?

M. DAVID TREMBLAY :

2000

C'est jusqu' à quand?

LE PRÉSIDENT :

2005

Demain.

M. DAVID TREMBLAY :

2010

C'était un peu ma problématique, j'ai 130 jours de marché qui s'en viennent dans trois semaines et je suis présentement très débordé sur cette question.

LE PRÉSIDENT :

2015 Oui, mais vous n'êtes pas obligé d'écrire. Vous pouvez vous inscrire pour une
présentation comme vous venez de le faire, une présentation verbale. Ce n'est pas
nécessairement un document écrit. Mais sérieusement, c'est une des dimensions pour
lesquelles on n'a pas beaucoup d'information, surtout ce cadre des marchés, ce serait
intéressant si vous pouviez venir nous le présenter, ne serait-ce que verbalement, là. Oui,
Madame?

2020

Mme GENEVIÈVE LECLERC :

Geneviève Leclerc de l'arrondissement du Sud-Ouest. Ma question s'adresse à David :
ne pourrais-tu pas déposer ton document qui a été élaboré récemment, en janvier je pense?

2025

M. DAVID TREMBLAY :

Oui.

2030

Mme GENEVIÈVE LECLERC :

Oui? *L'étude de Convergence*, ça pourrait être intéressant. Suggestion.

2035

LE PRÉSIDENT :

2040

Écoutez, vous pouvez discuter de ça, mais sérieusement, ça serait très important qu'on
ait une idée un peu plus claire, parce qu'on parle de marché public, on parle de désert
alimentaire, on parle d'une association entre la demande urbaine et le périurbain, les producteurs
en périurbain, mais on n'a pas une vision bien articulée de ce que ça représente comme
potentiel et difficultés, ça serait vraiment très précieux que vous puissiez nous aider là-dessus.
Dans une forme ou dans une autre, avec un document déjà écrit ou en venant nous voir la

semaine prochaine. Mais pour ça, il faudrait vous inscrire avant demain. Mais ça peut se faire, vous prenez la petite feuille à l'arrière où on a la procédure avec les numéros de téléphone, l'adresse Internet. C'est un appel. Bien. Daniel Vanier, s'il vous plaît. Bonsoir!

2045

M. DANIEL VANIER :

Bonsoir! Daniel Vanier, résident du quartier Hochelaga-Maisonneuve. J'ai déjà participé dans le passé aux travaux de différentes commissions de l'Office de consultation publique de Montréal, entre autres avec la Table d'aménagement du quartier Hochelaga Maisonneuve pour le Plan d'urbanisme du quartier, puis également de l'arrondissement et également celui de la grande ville de Montréal, et j'ai fait aussi, à titre personnel, sur la conservation des espaces verts, la politique de la Ville de Montréal.

2050

2055

Donc, j'ai trois questions très rapides et un commentaire. Je vais passer mes questions puis à la fin, le commentaire pourra susciter peut-être un débat.

LE PRÉSIDENT :

2060

Surtout pas, on n'a pas le temps.

M. DANIEL VANIER :

Non, mais peut-être approfondir la question.

2065

LE PRÉSIDENT :

Ah, ça, c'est mieux.

2070 **M. DANIEL VANIER :**

O.K.?

2075 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord.

M. DANIEL VANIER :

2080 Donc, je voudrais savoir, de la part du représentant de l'arrondissement de Mercier-
Hochelaga-Maisonneuve, quel est le potentiel de développement de nouveaux jardins
communautaires et collectifs prévu dans le Plan de développement durable ou d'urbanisme pour
spécifiquement le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Parce qu'on sait que Mercier ouest, Mercier
est a quand même sa part de jardinets, c'est assez généreux. Mais nous, Hochelaga-
2085 Maisonneuve, c'est un gros mal de tête. On a juste deux jardins communautaires et en
particulier, Hochelaga, c'est minuscule.

LE PRÉSIDENT :

2090 Ça s'adresse, vos trois questions s'adressent au même arrondissement?

M. DANIEL VANIER :

Vous voulez que je les passe une après l'autre?

2095

LE PRÉSIDENT :

Je pense que oui.

2100 **M. DANIEL VANIER :**

Oui? O.K. Deuxième question – je ne sais pas s'il y a quelqu'un du Jardin botanique ici ce soir?

2105 **LE PRÉSIDENT :**

Je ne pense pas.

2110 **M. DANIEL VANIER :**

Bien, en tout cas, la question pourra être aux représentants, mais en tout cas. Est-ce que le Jardin botanique utilise des méthodes d'agriculture biologiques pour élever ses plantes? Parce que souvent on nous dit, bien moi, je me demande la question : est-ce vrai que c'est l'endroit, à Montréal, qui utilise le plus de pesticides chimiques? Parce que c'est de l'horticulture, puis de l'horticulture, les plantes, il faut qu'elles soient toujours très belles, donc c'est un élément de question, je pense, qui est important.

Autre question, celle-là est pointue et c'est plus pour représentant de la Ville de Montréal. Il y a un zonage agricole qui est prévu pour l'ouest de Montréal, il y a beaucoup de zonage agricole; bien, l'extrémité est de Montréal, à proximité du parc de Pointe-aux-Prairies, il y a une zone qui pourrait être désignée agricole; pourquoi est-ce que ça n'a pas été désigné zonage agricole pour nous permettre de faire de l'agriculture urbaine aussi dans l'est de Montréal? Ça, c'est mes trois questions.

2125 **LE PRÉSIDENT :**

On va commencer avec ça, si vous permettez. L'Arrondissement d'abord.

2130 **M. ÉRIC FAUTEUX :**

2135 Donc, Éric Fauteux, arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Donc, vous avez raison, le temps d'attente est très long sur Hochelaga, puis quand on disait de zéro à quatre ans, c'était de zéro, dans Mercier, puis quatre ans c'était dans Hochelaga. Donc, vous avez tout à fait
2140 raison. Question, parce qu'il y a plusieurs sous-question à cette question-là, question de la priorisation dans le Plan d'urbanisme et dans le Plan de développement durable, le Plan d'urbanisme, je ne pourrais pas vous dire, je ne le connais pas par cœur, mais pour ce qui est du Plan de développement durable, dont j'ai la responsabilité, on a fait une grosse journée, un sommet de développement durable dans lequel on a proposé plusieurs actions que l'Arrondissement devait faire. Il y en a plusieurs qui ont été choisies dans ce gros groupe-là, puis on a demandé de faire une priorisation. Et bien qu'elle a été choisie sur notre programme de cinq ans, parce qu'on avait l'obligation de déposer un programme de cinq ans, ce n'est pas celle que les citoyens ont choisie en premier lieu. Donc, on va se pencher là-dessus, mais ce n'est pas la première préoccupation.

2145 Puis, pour ce qui est de rechercher des terrains dans Hochelaga, je pense que comme partout ailleurs, les terrains qui étaient faciles à transformer en jardins communautaires l'ont déjà été, puis la raison pour laquelle on a de la difficulté à en ouvrir d'autres, c'est parce que c'est difficile. C'est pour ça qu'on procure des financements pour faire plus du jardin collectif ou des
2150 jardins solidaires, pour en développer à différents endroits, pas seulement sur un terrain, un lot avec des jardinets de 3 mètres par 5 mètres, mais aussi dans des stationnements ou d'autres genres d'endroits.

2155 Quand on a des projets, on essaie d'évaluer le plus possible les emplacements pour en avoir de nouveaux. Il y a un projet de quartier vert que je chapeaute dans l'arrondissement, un projet de quartier vert qui entre les rues, à peu près, Pie-IX, Viau, au sud d'Hochelaga et au nord de Notre-Dame. Il y a une emprise ferroviaire qui part de très loin puis qui se ramasse jusqu'au marché Maisonneuve. Il y a six tronçons qui présentement appartiennent au ministère des Transports qui vont nous les prêter à long terme, si on aménage une piste cyclable et un lien
2160 piéton. Et on a trouvé qu'à un endroit en particulier, on pouvait rajouter 16 jardinets. Mais c'est

ça. C'est 16 jardinets puis avec une liste d'attente énorme. Puis, mais c'est ça. On fait nos efforts quand on peut le faire, puis ça va coûter une fortune parce que c'est une emprise ferroviaire dans un ancien quartier industriel. Donc, c'est très pollué.

2165 **LE PRÉSIDENT :**

Pour le Jardin botanique, je pense qu'on n'a personne qui peut répondre à cette question-là, à moins que vous vouliez, Madame Courcier?

2170 **Mme SABINE COURCIER :**

2175 Donc, Sabine Courcier, de la Direction des parcs. Je pense que vous savez qu'il y a un règlement qui interdit l'usage des pesticides à Montréal de manière générale, ou en tout cas qui n'autorise que les pesticides à faible impact sur tout le territoire de Montréal, mais effectivement, il y a des exceptions. Il y a des exceptions dans la zone agricole permanente et puis au Jardin botanique. Donc, quand vous dites que le Jardin botanique c'est l'endroit où on en utilise le plus, peut-être, mais parce que c'est interdit ailleurs. Donc, c'est un élément de réponse que je peux vous apporter.

2180 En ce qui concerne la zone agricole permanente, donc la zone agricole permanente, elle a été définie en 1978 par le gouvernement du Québec, donc c'est une responsabilité du gouvernement du Québec. Je ne sais pas de quel secteur, vous parliez d'un secteur dans l'est près du parc Pointe-aux-Prairies...?

2185 **M. DANIEL VANIER :**

C'est dans votre document, c'est une carte dans votre document sur le zonage agricole. C'est dans votre document qui est là, là. L'état de l'agriculture urbaine à Montréal.

2190 **Mme SABINE COURCIER :**

O.K., mais pour l'est ou pour l'ouest?

2195 **M. DANIEL VANIER :**

L'est, Madame.

Mme SABINE COURCIER :

2200 L'est. Je n'ai pas vu la carte.

LE PRÉSIDENT :

2205 C'est les paysages champêtres, non? C'est les paysages champêtres, ce n'est pas la zone agricole permanente qui elle, est dans l'ouest, Île-Bizard.

M. DANIEL GROULX :

2210 Parlez-vous, Monsieur, de ce qui a été présenté ce soir ou dans le document imprimé?

M. DANIEL VANIER :

Dans le document imprimé.

2215 **M. DANIEL GROULX :**

D'accord.

Mme SABINE COURCIER :

2220

Oui, et probablement, parce qu'on a une carte qui était, je pense, présentée ce soir, qui présente des paysages champêtres et il y a un secteur dans l'est qui est identifié.

M. DANIEL VANIER :

2225

Ah, c'est peut-être ça, peut-être que je me suis trompé, mais en tout cas, il me semble qu'il y avait un secteur que c'était comme zoné agricole ou qui aurait pu être zoné agricole. Parce que c'est des anciennes terres, là.

Mme SABINE COURCIER :

2230

Oui. De toute façon à Montréal, bien, vous avez vu des photos, il y a beaucoup d'anciennes terres.

M. DANIEL VANIER :

2235

Je le sais, il y a des anciennes terres, oui, je le sais. On a fait des méchantes gaffes avec Saint-Léonard, on n'aurait jamais dû permettre de construire à Saint-Léonard, parce que c'était les meilleures terres maraîchères, presque, du Québec.

LE PRÉSIDENT :

2240

Mais je crois qu'on ne pourra pas régler cette question ce soir.

M. DANIEL VANIER :

2245

Non, on ne pourra pas démolir Saint-Léonard.

LE PRÉSIDENT :

2250

Il reste encore beaucoup de personnes sur ma liste, auxquelles j'aimerais bien donner la parole avant 23 h, là.

M. DANIEL VANIER :

2255

Bien, pour le zonage, en tout cas, je vais vérifier puis on verra pour... c'est peut-être un zonage de paysage champêtre, parce que c'est vrai que c'est beau.

2260

Le point que je voulais apporter ce soir, c'est que tantôt on a parlé de zonage de parc; et moi, je me souviens que dans le mémoire que j'ai déposé à l'Office de consultation publique de Montréal, j'exprimais des craintes et des inquiétudes, c'est que souvent à Montréal, les parcs sont utilisés comme des réserves foncières. Je m'explique : je prends le cas du parc Jarry où il y a le fameux complexe de tennis, ça a fait beaucoup de débats, mais encore une fois, on a été jouer dans un parc pour construire un complexe.

2265

2270

Dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, Centre de la petite enfance dans le parc Ovila-Pelletier, on prend encore un terrain. Même le Jardin botanique, il y a de la construction qui se fait dedans. L'année dernière on a construit – bien ça, c'était pour la bonne cause, la biodiversité, mais quand même –, l'Institut de recherche de la biologie végétale s'est quand même agrandie. C'est un bon complexe, un bon bâtiment. C'est que souvent, les parcs sont utilisés, des fois, pour faire des constructions. Bon, c'est des fois pour des bonnes causes, des choses communautaires, c'est sûr, un CPE, tout ça, des fois l'utilisation des parcs, aussi... bon, le parc de l'Île Notre-Dame, ça pourrait être un très beau parc agricole, mais c'est la F-1 qui domine, donc pas question d'aller faire un parc agricole là.

2275

Donc il y a des choses comme ça que le zonage parc me fait peur un petit peu, si on n'a pas mis une condition de dire qu'on ne fait plus de développement à l'intérieur de nos parcs à d'autres fins qu'un parc ou de l'agriculture urbaine. C'est ça le mot que je voulais vous souligner ce soir.

2280 **LE PRÉSIDENT :**

D'accord, merci beaucoup. Monsieur Philippe O'Reilly. Bonsoir!

2285 **M. PHILIPPE O'REILLY :**

2285 Bonsoir, Philippe O'Reilly, résident de Ville-Émard. Ma question s'adresse aux
représentants du quartier Sud-Ouest, l'arrondissement du Sud-Ouest. Alors, effectivement dans
Ville-Émard, il y a des gens qui ont de très grands terrains, qui pourraient même faire des fermes
avec, mais moi, j'ai acheté une maison où il y a un toit plat, mais la petite cour que j'ai derrière,
2290 c'est très, très ombragé puis comme j'aime beaucoup l'agriculture, alors la seule solution que j'ai
eue c'est d'aménager, d'avoir un accès à mon toit, mais par une échelle très abrupte, une échelle
de meunier, alors je me demande s'il n'y aurait pas une politique à la Ville, dans l'arrondissement
Sud-Ouest pour encourager les toits verts et puis – comme des subventions – et puis pas
2295 forcément, je veux dire, pas forcément un toit vert avec une couche végétale, mais ce que je fais
présentement, c'est simplement avec des bacs, avec différentes sortes de contenants puis ça
marche très bien, parce que les plantes ont tout ce qu'il faut, assez de soleil. Alors, moi, je sais
bien que ce n'est pas la population qui a un besoin le plus criant de fruits et légumes frais, les
propriétaires, mais quand même, ça fait partie de la qualité de vie de pouvoir cultiver soi-même
ses fruits et légumes.

2300

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît, oui?

2305 **M. SYLVAIN THÉRIAULT :**

Oui, bonjour, Sylvain Thériault, de la division de l'urbanisme dans l'arrondissement Sud-
Ouest. On n'a pas comme tel de support financier, il n'est pas possible, il n'y a pas de subvention
prévue pour ce genre d'initiative pas plus, je crois, à la Ville de Montréal comme telle. Par

2310 ailleurs, la réglementation d'urbanisme a été ajustée cette dernière année par rapport aux
toitures où est-ce désormais on exige des toitures blanches ou des toitures à faible impact en
termes d'îlot de chaleur, et cetera, et parmi les exigences de la réglementation, il y a le fait
qu'elles soient végétalisées ou blanches ou, disons, avec des matériaux appropriés pour contrer
les îlots de chaleur.

2315

C'est les initiatives qu'on a prises, elles demeurent au plan réglementaire, mais en
termes de support financier, il n'y a rien présentement à l'Arrondissement.

LE PRÉSIDENT :

2320

Un complément de réponse?

M. PATRICK GOULET :

2325

Oui, juste pour un commentaire.

LE PRÉSIDENT :

Votre nom, s'il vous plaît?

2330

M. PATRICK GOULET :

2335

Patrick Goulet, Ville-Émard. Juste un commentaire. Aux États-Unis, il y a certaines villes,
je ne me souviens plus laquelle, je pense que c'est Chicago ou Pittsburgh, ils donnent un congé
de taxes pour les gens qui font des modifications au toit. Puis ça, j'en avais déjà parlé au
représentant, au conseiller de la Ville puis c'est allé nulle part, ça a de l'air. Moi, j'ai investi sur
mon toit, je l'ai montré puis, bien, c'est ça. Ça a sorti de mes poches.

LE PRÉSIDENT :

2340

Ça répond à vos questions?

M. PHILIPPE O'REILLY :

2345

Oui, merci.

LE PRÉSIDENT :

2350

Merci beaucoup. Geneviève Leblanc, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame.

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

2355

Bonsoir! Moi, je suis résidente du Sud-Ouest, je jardine, j'ai la chance de jardiner au jardin d'Angrignon et de l'Hôpital Douglas à Verdun. J'ai plusieurs comme inquiétudes ou questions par rapport aux lieux des jardins communautaires ou la façon que c'est fait, par rapport à la contamination. Comme par exemple Knox, pour répondre sous la traque de chemin de fer, on en a parlé, c'est très pollué, souvent ils ont du bois traité, il y a du créosote, et cetera, puis même pour madame Vallée, pour l'arrondissement de Verdun, sur le boulevard LaSalle, cette année, le vice-président Pierre Paul, a trouvé du bois... donc, mais on n'a pas accès à des analyses apparemment subventionnées pour la toxicité, admettons à Douglas, parce que c'est l'hôpital Douglas qui a le terrain, qui l'offre pour les jardins communautaires. Alors, c'est une inquiétude pour ça, parce qu'on m'a offert le terrain et je l'ai refusé, bien entendu, par manque de sûreté et tout ça.

2360

2365

Et aussi, le bois, je dirais comme à Angrignon, ils utilisent souvent des bordures de bois et je me demande si les bois, c'est des bois traités, parce qu'on m'a dit que parfois on les utilisait dans les jardins communautaires, mais ce produit-là pour traiter le bois pour ne pas qu'il

pourrisse est aussi toxique pour l'être humain, donc – et j'imagine pour les animaux – donc ça, c'est un constat.

2370

Pour Hochelaga-Maisonneuve, il y a aussi, ils utilisent des bacs de plastique, on sait très bien que le plastique c'est un dérivé du pétrole, alors, bon, on a toute l'histoire du BPA qui affecte le système endocrinien chez l'être humain, donc c'est un petit peu... tu sais, on cultive, souvent on fait de l'agriculture urbaine pour la sécurité alimentaire, mais en même temps, il y a comme un danger de s'intoxiquer, puis ça, c'est une de mes inquiétudes.

2375

Puis, par rapport aux lieux, pourquoi que, comme sur la canal Lachine, il y a des – et ça appartient, bon, souvent à Parc Canada, puis il y a des industries qui sont abandonnées, pour le moment, dans le quartier Sud-Ouest – donc madame Leclerc doit être au courant –, je ne sais pas s'il y aurait des possibilités comme – il n'y a pas de subvention, monsieur Tétreault disait – pour choisir des lieux qui sont peut-être plus, je ne sais pas comment l'expliquer, mais moins sur la ville. Parce que même sur la rue des Seigneurs, c'est sous l'échangeur Turcot, j'ai une autre inquiétude par rapport à ça, parce qu'il va être déconstruit, reconstruit, la pollution à travers tout ça, pour les jardins communautaires, est-ce qu'il y a un plan d'action qui est fait pour...? Puis c'est quoi les... je me pose la question, parce que c'est tous des contaminants possibles.

2380

2385

LE PRÉSIDENT :

Si je vous résume, vos préoccupations sont d'abord et avant tout au niveau de la contamination.

2390

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

Ça, c'est ma première question, ça fait que oui. Oui, la contamination des lieux, l'expertise et c'est quoi les moyens.

2395

LE PRÉSIDENT :

2400 D'accord, O.K. Quelqu'un a-t-il des informations?

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

2405 Je vais essayer de répondre au meilleur de mes connaissances – Geneviève Leclerc de l'arrondissement du Sud-Ouest – sinon Pierre-Luc pourra renchérir. Pour ce qui est de l'utilisation du bois qui sert de bande pour faire le tour des jardinets, ce sont des bois de cèdre qui n'est pas traité, qui sont installés dans tous les jardins communautaires de l'arrondissement du Sud-Ouest. Donc, inquiétez-vous pas avec les bois qui sont traités, ils ne sont pas utilisés dans les jardins communautaires.

2410 Ensuite, c'est aussi du bois de cèdre qui va être utilisé pour faire les nouveaux bacs surélevés pour les personnes à mobilité réduite et les personnes en chaise roulante au jardin communautaire des Seigneurs, donc aucun produit ne va être utilisé pour cela.

2415 Pour ce qui est des contaminants dans les sols, le jardin communautaire Pointe-Verte a récemment été décontaminé et réaménagé, mais on ne dit pas décontaminé, on dit? Donc, il a été réaménagé et surélevé, il y a eu une membrane géotextile ainsi que plusieurs couches de pierre – je vais vous épargner tous les détails techniques – ce qui fait en sorte que les contaminants ne devraient pas remonter au-dessus de la membrane. Et on a rajouté des sols sains pour la culture maraîchère au-dessus de la membrane géotextile. Géomembrane, excusez.

2420 Donc, ça fait en sorte que les sols sont sains pour la culture maraîchère pour le jardin communautaire Pointe-Verte, et c'est ce qui va se passer cette année, pour l'année 2012, au jardin communautaire des Seigneurs. Est-ce que tu désires rajouter?

2425

M. SYLVAIN THÉRIAULT :

2430 Oui, bonjour. Sylvain Thériault de la division de l'urbanisme. Sur la question des
immeubles, par exemple, le long du canal Lachine, effectivement on n'a pas de moyen,
actuellement, de les obliger à des actions, à mettre à la disposition les toits et tout ça, à moins
d'avoir ce qu'on peut appeler un effet de levier. Par exemple, s'il y a une procédure de
2435 changement de zonage ou une procédure par laquelle on a une certaine prise dans les
conditions de redéveloppement, on peut intégrer des conditions de la sorte et on le fait déjà dans
certains projets.

LE PRÉSIDENT :

Vous aviez une autre question?

2440 **Mme GENEVIÈVE LEBLANC :**

J'en ai d'autres, oui.

LE PRÉSIDENT :

2445 Il est 21 h 40, donc une. Faites le choix, s'il vous plaît, parce qu'il reste encore quatre
personnes après vous.

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

2450 O.K., pour les dimensions de terrain.

LE PRÉSIDENT :

2455 Oui?

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

2460 Il y a une évaluation qui a été dite par l'un d'entre vous, je ne me souviens plus la
personne, que c'était pour une évaluation pour un couple, pour six mois, pour la sécurité
alimentaire ou... bon. Moi, je peux dire qu'à Angrignon, c'est environ 10 par 20 donc, 200 pieds
carrés pour une personne ou pour un couple ou pour une famille, et je ne sais pas sur quoi ils se
sont basés pour faire une évaluation que ça doit nous fournir en fruits ou légumes et fines
herbes, et cetera, pour six mois, mais je pense que c'est une mauvaise évaluation. Moi, je ne
peux pas, avec cet espace-là, me nourrir. Je suis une personne puis je ne sais pas s'il y aurait
2465 une réévaluation qui pourrait être demandée pour réévaluer parce qu'on n'a pas le droit à plus
qu'un terrain, en passant, par personne ou par adresse, je ne suis pas certaine.

LE PRÉSIDENT :

2470 C'est vous qui l'avez avancée, cette estimation-là.

M. ÉRIC FAUTEUX :

2475 Oui, tout à fait. C'est sur le site Web de l'Arrondissement, tout simplement. C'est
probablement une étude qui a été faite il y a un certain temps, dont je n'ai pas les sources. Par
contre, le Guide alimentaire canadien a changé récemment, peut-être que des gens, à l'époque,
quand ça a été évalué, mangeaient moins de légumes puis qu'aujourd'hui, ils en mangent plus?
Franchement, je ne pourrais pas vous dire, mais je pense qu'on va en prendre bonne note, puis
à l'intérieur du processus, il va y avoir une proposition qui va être faite de grandeur des jardinets.
2480 Puis il y a toujours le choix, à savoir, admettons que ce n'est pas pour six mois, mais que c'est
seulement pour quatre mois, est-ce qu'on va grossir la grandeur des jardinets puis donner accès
à moins de personnes? Il va y avoir cette question-là aussi à répondre à un moment donné.

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

2485

Donc, la sécurité alimentaire ce n'est pas nécessairement une priorité?

M. ÉRIC FAUTEUX :

2490

Bien, si vous le dites comme ça, je ne répondrai pas.

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

2495

O.K.

LE PRÉSIDENT :

Non, c'est parce que c'est une évaluation que vous faites de la situation, là.

2500

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

O.K.

LE PRÉSIDENT :

2505

Si vous permettez Madame, on va passer, s'il vous plaît.

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

2510

Pour les autres questions, est-ce que je peux les envoyer par courriel à l'Arrondissement ou à quelqu'un d'autre?

LE PRÉSIDENT :

2515 Vous pouvez les envoyer à l'Arrondissement, je ne peux pas vous garantir qu'ils vont y répondre.

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

2520 Que ça va être répondu. Merci.

LE PRÉSIDENT :

2525 Monsieur Mathieu Caron et Madame Érica... j'avoue que j'aimerais bien pouvoir dire votre nom, mais il est illisible sur ma fiche. Bon, merci. Je présume que vous êtes Monsieur Mathieu Caron?

M. MATHIEU CARON :

2530 Voilà. Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

2535 Bonsoir!

M. MATHIEU CARON :

Donc, Mathieu Caron, résident de l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve.

2540 **LE PRÉSIDENT :**

Très bien.

M. MATHIEU CARON :

2545 Ma question s'adresse à monsieur Fauteux, bien évidemment. Donc, dans l'extension du
jardin, dans l'arrondissement d'Hochelaga et de Maisonneuve, nous sommes plusieurs à avoir
des poules et des poulaillers. Donc, nous avons posé la question de façon indirecte, on n'a pas
eu de réponse encore, mais je me demandais, quelle est la position, en fait, où en est rendu
l'Arrondissement avec le règlement 3344 de la Ville de Montréal?

2550

M. ÉRIC FAUTEUX :

2555 Éric Fauteux, arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. La réponse officielle
n'existe pas encore. C'est à peu près tout ce que je peux vous répondre. On a entendu dire qu'il
y avait des poules, on sait aussi qu'il y a des chèvres à Souigny, coin Honoré-Beaugrand, on a
entendu parler d'un paquet de choses, mais on n'a pas de position officielle encore là-dessus.

M. MATHIEU CARON :

2560 Vous avez peut-être une réflexion, une amorce de réflexion selon certains journalistes?

M. ÉRIC FAUTEUX :

2565 Ah, on a une amorce de réflexion, mais comme je vous dis, quand je dis qu'il n'y a pas
de position officielle ce n'est pas qu'on dort au gaz, c'est qu'on n'a pas de position officielle tout
simplement. C'est beau?

M. MATHIEU CARON :

2570 Oui. Donc, c'est ça, donc vous vous entendez à réfléchir sur la chose, si j'ai bien compris.

M. ÉRIC FAUTEUX :

On a déjà commencé à réfléchir sur la chose.

2575

M. MATHIEU CARON :

Oui? O.K. Est-ce qu'il y a un projet pilote en vue peut-être?

2580

M. ÉRIC FAUTEUX :

Est-ce que vous voulez un scoop?

M. MATHIEU CARON :

2585

Non, non, pas nécessairement, mais on jase ici, on là pour poser les bonnes questions.

M. ÉRIC FAUTEUX :

2590

Ça, c'est le genre de question que vous devriez poser plus au Conseil d'arrondissement, où est-ce que les élus vont répondre. S'il y a des projets pilotes, des avancées, des changements de réglementation, ce n'est pas un fonctionnaire, quel qu'il soit, qui va le dire. On s'excuse, des fois ça paraît un peu sec, mais c'est ça.

2595

LE PRÉSIDENT :

Est-ce que je comprends que c'est une attente de votre part, vous souhaiteriez qu'il y ait une telle...

2600 **M. MATHIEU CARON :**

Définitivement, oui. Mais nous avons eu personnellement des poules, jusqu'à tout récemment, la chose se passait très bien. Je veux dire, c'est dans une idée d'extension de jardin, les poules contribuent au jardinage. Je veux dire, la chose n'est pas à démontrer nécessairement, mais je tenais à dire et je tiens à dire que nous sommes quand même plusieurs à croire à ça et à le faire aussi.

2605 **LE PRÉSIDENT :**

2610 Donc, pour vous, l'agriculture urbaine inclut de l'élevage, pas seulement du végétal?

M. MATHIEU CARON :

2615 On ne parle pas d'élevage, ici, là. Il faut faire attention, c'est de garder. On ne parle pas de... élevage, je pense qu'il y a une notion de volume et de quantité.

LE PRÉSIDENT :

2620 Donc, je reformule : donc ce n'est pas que du végétal, il y a aussi une portion animale dans votre définition de l'agriculture urbaine.

M. MATHIEU CARON :

2625 Tout à fait, oui.

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

2630 **M. MATHIEU CARON :**

Voilà. Merci, bonne soirée.

2635 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Monsieur David Tremblay. C'est fait? Au micro.

M. DAVID TREMBLAY.

2640 Donc, je vais faire ça rapidement, je suis déjà intervenu, donc c'est juste pour vous dire que les marchés vont commencer en juillet. Donc, on en a parlé, les quatre du Sud-Ouest, deux à Verdun, on en a à NDG. Vous pourrez aller voir l'information sur Tera Ter point org., mais le site n'est pas encore tout à fait officiel, donc à partir de la semaine prochaine, suivez l'information Tera Ter.org.

2645

LE PRÉSIDENT :

Et vous communiquez avec nous pour la semaine prochaine, on veut vous entendre. Madame Naud vous a convaincu et vous a expliqué comment faire, là? D'accord, merci.
2650 J'inviterais notre dernière personne à s'exprimer ce soir, Madame Jane Davis. Elle s'est découragée?

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

2655 Je peux peut-être poser d'autres questions?

LE PRÉSIDENT :

Non.

2660 **Mme GENEVIÈVE LEBLANC :**

Bien, pourquoi pas?

2665 **LE PRÉSIDENT :**

Bien sûr, vous allez être courte, là. Mais vous venez quand même là.

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

2670 Arbres fruitiers dans les jardins communautaires. On n'a pas le droit d'arbre, pas plus que cinq mètres.

LE PRÉSIDENT :

2675 Pardon?

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

Arbres fruitiers.

2680

LE PRÉSIDENT :

Oui?

2685 **Mme GENEVIÈVE LEBLANC :**

Ou arbres, ça peut être aussi des noisetiers, dans les jardins communautaires, c'est interdit, et mauvaises herbes qui sont plus nutritives, selon Jean-Claude Vigor, la conférence que la Ville de Verdun a donnée, hier, gratuitement à ses concitoyens, dont j'ai assisté aussi, donc

2690 pourquoi interdire les arbres fruitiers? Comme le parc Angrignon a quand même une certaine place pour ça, mais dans d'autres jardins comme Douglas, peut-être, ou d'autres jardins pourraient offrir ça? Parce que c'est interdit.

LE PRÉSIDENT :

2695 Quelqu'un peut-il nous expliquer pourquoi les arbres fruitiers ne sont pas admis dans les jardins communautaires?

M. ANDRÉ PEDNEAULT :

2700 Je peux peut-être répondre au niveau de la réglementation un peu dans les jardins pour l'ancienne ville. Effectivement, pour ce qui est des arbres fruitiers dans les espaces communautaires, c'est possible. On le refuse dans les jardinets parce qu'éventuellement, ça peut être quelqu'un d'autre qui va avoir votre jardinet, vous avez abandonné, et puis un arbre fruitier ça grandit. Ça grandit et ça grandit. Alors, à un moment donné, par exemple un pommier, il va prendre l'espace du jardinet en tant que tel.

2705 Mais dans des espaces communs, c'est possible, mais il y a des jardinets communautaires, des jardins communautaires, excusez, où ils les ont placés trop près des jardinets, et puis les jardiniers les ont eux-mêmes coupés, éventuellement.

2710 **LE PRÉSIDENT :**

Ah. Ils faisaient de l'ombre,

2715

M. ANDRÉ PEDNEAULT :

Oui, ça pouvait être question d'ombrage parce que souvent, c'est qu'ils ne sont pas toujours très bien entretenus, ils ne sont pas taillés, et cetera, et puis il faut en prendre soin aussi,

2720 parce qu'il y a beaucoup de problèmes d'insectes et de maladie, alors c'était très, très peu productif, ils n'utilisaient même pas les pommes parce qu'elles étaient trop piquées. Alors, voilà pourquoi.

2725 Maintenant, pour ce qui est de la question des mauvaises herbes, bon, effectivement, il y a des mauvaises herbes qui sont très nutritives. Le problème c'est qu'avec les mauvaises herbes, elles poussent très vite et puis elles viennent souvent en fleur et puis en graine. Et puis là, bien, des fois, les gens ne les contrôlent pas très bien, alors lorsque ça vient en graine, qu'est-ce qui arrive avec les graines?

2730 **LE PRÉSIDENT :**

Tout le monde en a.

2735 **Mme GENEVIÈVE LEBLANC :**

Ça va chez le voisin.

M. ANDRÉ PEDNEAULT :

2740 C'est ça, exactement. Et puis des fois, c'est des centaines et des centaines de graines. Alors, quelqu'un qui, disons, ferait très bien la culture, pas de problème, ça irait. Mais il faut toujours surveiller les gens, il y aurait beaucoup plus de gens qui laisseraient peut-être aller leur jardinet. Voilà.

2745 **LE PRÉSIDENT :**

Merci. Ah, vous vouliez intervenir, Madame?

Mme GENEVIÈVE LECLERC :

2750

Geneviève Leclerc, je voudrais juste renchérir aussi au niveau de la hauteur, parce que vous avez parlé de hauteur tantôt?

Mme GENEVIÈVE LEBLANC :

2755

Bien, c'est ce qu'on m'a donné comme raison.

Mme GENEVIÈVE LECLERC :

2760

Oui, bien entre autres, oui, il y avait des raisons que le jardinet un jour va peut-être se ramasser à quelqu'un d'autre, mais il y aussi, au niveau de la hauteur c'est pour des raisons de sécurité, pour faire en sorte que si les plants montent trop haut, donc à ce moment-là, on se trouve à ne plus voir les jardiniers dans les jardins, et pour des raisons de sécurité, on ne veut pas que ça devienne des trous isolés et créer des problèmes dans nos jardins communautaires.

2765

LE PRÉSIDENT :

Voilà une explication, merci Madame. Ça va? Vous n'aviez plus de question? Non? Ça va? Merci Madame.

2770

Bien, je pense qu'on arrive à la fin de cette session d'information. J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont fait des présentations, toutes les personnes-ressources qui se sont prêtées à l'exercice de répondre aux nombreuses questions qui ont été soulevées, je voudrais remercier toute l'équipe de l'Office qui a facilité cette rencontre.

2775

Je vous rappelle une dernière fois, parce que c'est demain, que pour tous ceux qui voudraient nous remettre un mémoire ou s'inscrire pour faire une présentation oralement à compter de la semaine prochaine aux bureaux de l'Office, de ne pas oublier de le faire. Il y a à

2780 l'arrière une feuille qui explique et qui donne les coordonnées de la personne, monsieur Gilles Vézina, avec ses numéros de téléphone, adresse Internet, donc il est important que vous vous inscriviez à l'exercice pour que votre nom apparaisse dans la préparation des séances qui auront lieu à partir de la semaine prochaine.

2785 Jusqu'à la fin du mois, si vous voulez témoigner de ce que vous faites en agriculture urbaine, n'oubliez pas le site montréalacultiver.com jusqu'à la fin juin. Donc, la limite n'est pas le 14 pour cela, mais jusqu'à la fin du mois. Donc à la fin du mois, avec les analystes, on fera une synthèse de ce qu'on aura reçu sur ce site, de manière, encore une fois, à enrichir le portrait qu'on souhaite dresser de l'agriculture urbaine à Montréal. Donc, n'hésitez pas à utiliser le site, il est là pour vous.

2790 Donc, merci encore de votre patience, de votre participation, je crois que c'est la session qui a été la plus longue et la plus active depuis la semaine dernière. Donc, merci encore et bonne soirée.

2795 **AJOURNEMENT**

2800 Je soussignée, Yolande Teasdale, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi, au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

2805

Yolande Teasdale,
Sténographe officielle